FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1926 — THÈSE N° —

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

André MEDIONI

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris

Né à CONSTANTINE (Algérie), le 10 Juillet 1901

INSTINCT D'IMITATION ET IMPULSIONS MORBIDES

Président : M. ROGER, *Doyen.*

PARIS

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

49, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 49

1926

LE DOYEN... M. ROGER.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Anatomie médico-chirurgicale	CUNÉO.
Physiologie	ROGER.
Physique médicale	STROHL.
Chimie organique et chimie générale	DESGREZ.
Bactériologie	N...
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	Marcel LABBÉ.
Pathologie médicale	SICARD.
Pathologie chirurgicale	LECÈNE.
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	PRENANT.
Pharmacologie et matière médicale	N....
Thérapeutique	CARNOT.
Hygiène	Léon BERNARD.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	N....
Clinique médicale	GILBERT. BEZANÇON. ACHARD. WIDAL.
Hygiène et clinique de la première enfance	MARFAN.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JEANSELME.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Professeur sans chaire	ROUVIÈRE.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.	
ABRAMI	Pathologie médicale.
ALGLAVE	Pathologie chirurgicale.
AUBERTIN	Pathologie médicale.
BASSET	Pathologie chirurgicale
BAUDOUIN	Pathologie médicale.
BINET	Physiologie.
BLANCHETIÈRE	Chimie biologique.
BRANCA	Histologie.
BRULÉ	Pathologie médicale.
BUSQUET	Pharmacologie et matière médicale.
CADENAT	Pathologie chirurgicale.
CHAMPY	Histologie.
CHIRAY	Pathologie médicale.
CLERC	Pathologie médicale.
DEBRE	Hygiène.
I. de JONG	Anatomie pathologique.
DUVOIR	Médecine légale.
ÉCALLE	Obstétrique.
FIESSINGER	Pathologie médicale.
FOIX	Pathologie médicale.
GARNIER	Pathologie expérimentᵉ.
HARVIER	Pathologie médicale.
HEITZ-BOYER	Urologie.

MM.	
HOVELACQUE	Anatomie.
JOYEUX	Parasitologie.
LABBÉ (Henri)	Chimie biologique.
LARDENNOIS	Pathologie chirurgicale.
LE LORIER	Obstétrique.
LEMAITRE	Oto-rhino-laryngologie.
LEMIERRE	Pathologie médicale.
LEVY-SOLAL	Obstétrique.
LHERMITTE	Pathologie mentale.
LIAN	Pathologie médicale.
MATHIEU	Pathologie chirurgicale.
METZGER	Obstétrique.
MOCQUOT	Pathologie chirurgicale.
MONDOR	Pathologie chirurgicale.
MOURE	Pathologie chirurgicale.
MULON	Histologie.
PHILIBERT	Bactériologie.
RIBIERRE	Pathologie médicale.
RICHET Fils	Physiologie.
TANON	Pathologie médicale.
VAUDESCAL	Obstétrique.
VERNE	Histologie.
VILLARET	Pathologie médicale.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

pour le service des examens

MM.	
GOUGEROT	Pathologie médicale.
GUÉNIOT	Obstétrique.

MM.	
RETTERER	Histologie.

IV. AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

à titre permanent

MM.	
AUVRAY.....	Clinique chirurgicale.
CHEVASSU.....	Clinique chirurgicale.
LAIGNEL-LAVASTINE.	Clinique médicale.
LEREBOULLET..	Clinique médicale infantile.

MM.	
LÉRI	Clinique médicale.
LŒPER	Clinique médicale.
PROUST.....	Clinique chirurgicale.
RATHERY	Clinique médicale.
SCHWARTZ ...	Clinique chirurgicale.

V. CHARGÉS DE COURS

MM. MAUCLAIRE, agrégé.....	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidents du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes.
FREY	Stomatologie.
CHAILLET-BERT.....	Éducation physique.
LEDOUX-LEBARD	Radiologie clinique.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A mes parents, à mes amis ;

A mes maîtres des Hôpitaux, le Professeur ROGER, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'Hôtel-Dieu, qui a bien voulu accepter la présidence de cette thèse ; le Docteur CAUSSADE, Médecin de l'Hôtel-Dieu ; le Docteur CERISE, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris ;

A mes maîtres des Facultés de Paris et d'Alger ;

Au Docteur LÉVY-VALENSI, Médecin des Hôpitaux de Paris ;

A la mémoire de
Louis GEOFFRIAUD,
mon ami et mon meilleur compagnon d'études,

Je dédie ce travail.

AVANT-PROPOS

A la page 156 du « Précis de Psychiâtrie » de Regis (1), *on peut lire :*

« *Les impulsions se distinguent d'après Morselli par les caractères généraux suivants :*

« 1° *Elles sont* endogènes, *c'est-à-dire dérivées de* motifs exclusivement internes; *etc...* »

Le but de ce travail est d'essayer précisément de démontrer que les causes des impulsions ne sont pas exclusivement internes, mais qu'il y en a, au contraire, un certain nombre qui, bien que conditionnées parfois par un état pathologique préalable, prennent leur origine dans le milieu extérieur.

On peut, en raison de cette étiologie, leur donner le nom d'impulsions à type exogène.

Nous avons, pour arriver à cette démonstration, étudié un groupe d'impulsions dans lesquelles l'instinct d'imitation joue un rôle prépondérant, et nous avons pensé que ces impulsions par imitation constituaient la forme la plus caractéristique des impulsions à type exogène.

---

(1) Sixième édition.

Ce travail ne doit pas être considéré comme une étude d'ensemble des impulsions à type exogène; encore moins comme une étude d'ensemble des impulsions en général. Si nous avons consacré un chapitre à la définition de l'impulsion, c'est que les opinions sont si partagées sur ce point que nous avons cru utile d'exposer et de défendre notre conception pour établir notre discussion sur des bases solides.

On pourra nous objecter que notre démonstration manque d'observations personnelles. Celà tient surtout à ce fait que l'impulsion est une manifestation psychique à cheval sur la santé et l'insanité et que, en conséquence, elle est rarement observée dans les services spéciaux des hôpitaux. Dans la pratique de ville, les exemples d'impulsions ne sont pas beaucoup plus fréquents.

Aussi, ces phénomènes qui sont autant du ressort de la psychologie que de celui de la psychiâtrie, se trouvent-ils souvent relatés dans les ouvrages philosophiques ou littéraires. C'est là que quelquefois nous sommes allé puiser.

Mais nous avons fait un choix sévère : nous avons surtout emprunté des souvenirs personnels et des documents à des écrivains dont la finesse d'observation psychologique est hors de doute.

N'est-ce point à ceux-là que le Professeur Fortunat Strowski pensait dans une chronique consacrée à Paul Bourget, quand il écrivait :

« Il n'est pas nécessaire d'avoir été à l'école des Dupré et des Regis pour être un véritable connaisseur de l'homme. Je me souviens de l'admiration avec laquelle mon bon

maître Regis parlait de Shakespeare, de Molière ou de Balzac. Il affirmait que ces créateurs d'âmes avaient mieux vu que les médecins de leur temps les enchaînements des états mentaux. » (1)

Qu'il nous soit permis en terminant cet avant-propos de remercier le docteur Lévy-Valensi, ancien chef de clinique de la Faculté, médecin des hôpitaux de Paris, et le docteur Vinchon, ancien chef de clinique adjoint à la Faculté, assistant à l'hôpital de la Pitié, des conseils qu'ils nous ont donnés pour ce travail.

(1) F. Strowski. — La renaissance littéraire de la France contemporaine, p. 132. (Plon, édit.).

PREMIÈRE PARTIE

DES IMPULSIONS EN GÉNÉRAL

Was't Hamlet wrong'd Laertes? Never Hamlet:
If Hamlet from himself be ta'en away,
And when he's not himself do'es wrong Laertes,
Then Hamlet does it not; Hamlet denies it.
Who does it then? His madness. If't be so,
Hamlet is of the factien that is wrong'd;
His madness is poor Hamlet's enemy.

(SHAKESPEARE).

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DE L'IMPULSION

L'analyse et la comparaison des actes anormaux, et en particulier des actes délictueux, faites en dehors de toutes préoccupations de responsabilité, conduit à peu près à la classification suivante :

I. — Tantôt, l'acte est la terminaison d'une tendance anormale inconsciente. C'est le cas habituel des actes démentiels, dans lesquels l'anomalie n'est pas voulue, mais fortuite.

II. — Dans d'autres cas, il s'agit d'une tendance normale, consciente et volontaire à un acte anormal, avec conservation du sens moral. C'est le délit voulu et intéressé d'un individu qui cherche l'impunité.

III. — D'autre fois, la tendance est consciente et volontaire, mais il y a altération du sens moral. Ici, le délit résulte d'une espèce de conception personnelle de la morale, conception différente de celle couramment admise.

C'est le cas de ce jeune garçon qui, âgé de six ans, volait son père pour *donner aux pauvres !* (Appert, t. IV, p. 344).

IV. — Enfin, l'acte anormal peut résulter d'une tendance anormale, consciente et *involontaire*, avec conservation du sens moral. Dans ce cas, l'idée de l'acte s'impose à la conscience si fortement qu'elle se réalise infailliblement, malgré la résistance de la volonté. L'acte est rarement profitable : il est aberrant, c'est-à-dire contraire aux intérêts de son auteur comme à ceux de la société dans laquelle il vit : c'est une *impulsion morbide*.

Mais ce mot : « morbide » a besoin d'explications. Pour beaucoup, il exprime la qualité d'un acte qui est la manifestation d'une maladie importante, constitutionnelle ou durable. Si on accepte cette définition, l'impulsion, à notre avis, n'est pas toujours un phénomène morbide.

Mais si on entend par ce mot la qualité d'un phénomène traduisant tantôt une maladie durable ou constitutionnelle, tantôt une maladie si légère, si passagère qu'elle semble se borner à cette seule manifestation, alors nous croyons que l'impulsion est le type de l'acte morbide.

Ainsi envisagée, l'impulsion se présente avec un ensemble de caractères, les uns fondamentaux, les autres occasionnels, qui lui donnent sa physionomie particulière.

Pour qu'on puisse parler d'impulsion en matière de tendances anormales, il faut réunir sur un même acte les trois caractéristiques fondamentales suivantes :

1° Conscience ;

2° Irrésistibilité ;

3° Anomalie.

Les impulsions ont de plus les caractères accessoires suivants :

a) Elle sont le résultat d'une *lutte* entre la volonté et la tendance anormale;

b) Elles sont sans intérêt pour leur auteur;

c) Elles sont suivies d'une sensation de soulagement;

d) Elles sont endogènes.

Nous discuterons ce dernier caractère et nous verrons ce qu'il faut en penser dans le chapitre suivant. Nous allons passer en revue les plus importants des autres.

Nous n'insisterons pas sur l'élément : Conscience. Il ne demande aucune explication et se comprend de lui-même. Disons toutefois que Regis le considère comme accessoire. C'est dire qu'il élargit considérablement le cadre habituel des impulsions.

« Il suit de là, écrit-il, que le cadre de l'impulsion morbide ne doit pas être limité, ainsi que celà a lieu bien souvent, à l'impulsion consciente et obsédante, mais doit être étendu à tout l'ensemble des propensions pathologiques de l'activité volontaire, depuis l'impulsion aveugle et automatique qui en constitue la manifestation la plus simple, jusqu'à l'obsession impulsive... »

Pour nous, ce caractère de conscience est essentiel. Car il donne à l'impulsion morbide sa particularité, ce paradoxe qu'une tendance hétérogène, essentiellement opposée aux habitudes morales d'un individu, arrive pourtant à s'imposer à lui en pleine conscience et à s'exécuter malgré sa volonté.

Les opinions sont partagées quand il s'agit de savoir si la tendance impulsive doit être irrésistible, c'est-à-dire

se terminer par l'acte. Beaucoup d'auteurs pensent qu'on peut donner le nom d'impulsion à la lutte qui s'engage dans la conscience entre la volonté et l'élément indésirable, même si cette lutte se termine par la victoire de la volonté.

Nous avons préféré adopter la thèse de l'irrésistibilité, parce qu'il nous a semblé que la définition de l'impulsion était ainsi plus claire et que les phénomènes rangés sous ce nom étaient mieux limités. Ceci posé d'ailleurs, le caractère de l'impulsion est plus apparent et plus constant : pour nous, en effet, l'impulsion est avant tout un *acte* et non un état de conscience.

« Les gens les plus raisonnables, écrit Ribot, ont le cerveau traversé d'impulsions folles. Mais ces états de conscience soudains et insolites restent sans effet, ne passent pas à l'acte, parce que des forces contraires, l'habitude générale de l'esprit et l'éducation les écrasent, parce que, entre cet état isolé et ses antagonistes, la disproportion est tellement considérable qu'il n'y a même pas lutte. »

Irrésistible : voilà donc le caractère qu'on doit considérer comme essentiel dans l'impulsion. Et l'on fait découler de ce caractère celui de la lutte inutile que la conscience livre à cet élément indésirable. Celà aussi est juste. Mais il nous parait exagéré de dire que ce caractère de lutte est indispensable. Ce serait écarter de la classe des impulsions toute une série d'actes anormaux, commis sous l'influence d'une espèce d'explosion énergétique telle, que les éléments d'inhibition volontaire arrivent trop tard pour en empêcher l'accomplissement. Et ce serait être

en désaccord avec l'un de ceux qui ont écrit avec le plus d'autorité et aussi, à notre avis, avec le plus de perspicacité, sur cette question, avec Dallemagne : « Dans ce cas, écrit-il — *dans le cas d'impulsion par excitation renforcée* — l'extériorisation suit de si près l'excitation que les inhibitions arrivent trop tard... Nous ne réfléchissons à la nature et aux conséquences de nos actes que lorsqu'ils ont été accomplis définitivement ». Et dans quelle classe, sous quel nom faudrait-il ranger les faits de cette catégorie ? En toute logique, on doit considérer l'impulsion comme l'accomplissement irrésistible d'une idée *d'acte anormal*, en pleine conscience, et avec conservation entière du sens moral. C'est dire que la *lutte* est fatale, toutes les fois que l'acte ne se produit pas trop vite pour empêcher les éléments inhibiteurs d'intervenir.

Les mobiles des impulsions n'ont donc pas, à vrai dire, une importance primordiale dans la genèse de ces manifestations morbides. Pour beaucoup d'auteurs, ce sont, en réalité, des *équivalents* destinés à satisfaire un instinct, parfois l'instinct sanguinaire, parfois l'instinct sexuel, quelquefois les deux ensemble, constituant ce qu'on pourrait appeler l'instinct de sadisme, tous instincts obligatoirement refoulés à l'heure actuelle par les conventions morales et sociales sur lesquelles sont basées les relations humaines. Nous verrons plus loin l'importance de ces instincts dans le domaine des impulsions par imitation.

Un acte est normal quand il est adapté aux conditions extérieures actuelles. Et c'est un fait à mettre en évidence à propos de l'imitation. L'imitation d'un acte *normal* peut fort bien, du fait des circonstances dans lesquelles elle se

produit et qui ne sont pas les mêmes que celles qui ont entouré l'acte initial, constituer un acte *anormal*.

Une impulsion est d'autant plus morbide que l'acte qui en est la manifestation est plus anormal. C'est assez dire, pensons-nous, que ce caractère d'anomalie est essentiel. Une poussée énergétique, brutale et irrésistible à accomplir un acte *normal* ne saurait constituer une impulsion. Le caractère morbide d'un tel acte ne serait pas apparent. Et son irrésistiblité ne serait que virtuelle, car il n'y a aucune raison pour que nous déployions contre ses velléités de réalisation toute la puissance de résistance dont nous sommes capables.

Mais on ne peut parler d'impulsion que lorsque l'anomalie atteint une importance suffisante. Et ceci se comprend. L'impulsion doit être avant tout un phénomène pathologique. Or, l'impulsion ne saurait être pathologique si elle conduit à un acte tout proche de la vie normale.

« Une impulsion, pour Morselli, c'est l'idée obsessive d'un acte pour ce qui est le plus anormal, inconvenant, nocif, criminel avec tendance plus ou moins irrésistible et peine à l'accomplissement... Le contenu de la représentation de l'acte impulsif est presque toujours en contraste avec l'opinion courante, avec la situation sociale, avec les sentiments habituels de son auteur. » (1)

Il y a toute une catégorie d'actes, ayant, par beaucoup de points, des ressemblances intimes avec les impulsions typiques et qui pourtant ne sont pas anormaux par leur

---

(1) *Morselli.* — Manuale de Semejotica delle malattie mentali, p. 221.
(1) Regis : Précis de Psychiatrie, p. 176.

but. Et cependant, l'habitude classique les range parmi les impulsions. Il s'agit des tics. Tout le monde sait ce que c'est qu'un tic. Ils sont fréquents dans la vie courante. C'est un mouvement répété, dont chaque exemplaire n'est pas en soi une chose anormale, et dont la répétition irrésistible, fréquente et fatiguante constitue seule l'anomalie. Ces caractères d'irrésistibilité, de lutte et d'inutilité qui rapprochent les tics des autres types d'impulsions, tels que la pyromanie ou l'impulsion au meurtre, ne sont pas, à notre avis, suffisants pour qu'on les assimile à eux. Les tics et telles autres impulsions qui ont cette particularité de tirer leur anomalie non de l'anomalie même de l'acte considéré en soi, mais de sa répétition irrésistible — comme la dipsomanie, l'onomatomanie, l'arithmomanie — méritent de constituer dans la grande classe des tendances impulsives — ce terme étant pris dans un sens assez général — une catégorie bien spéciale d'impulsions.

Nous pensons nous être bien fait comprendre : dans les impulsions typiques, comme celle qui conduit à l'homicide, par exemple, l'acte en lui-même (et considéré en dehors de toutes circonstances) est anormal. Au contraire, dans la dipsomanie, par exemple, le fait de boire, qui constitue le but de l'impulsion, n'est pas anormal en soi. Boire est un besoin naturel auquel nous donnons tous satisfaction. Ce qui est anormal, dans la dipsomanie, ce n'est pas le fait de boire; c'est sa répétition, c'est sa fréquence qui ne répondent pas à un besoin physiologique, mais à une impulsivité motrice qui se dépense par ce procédé.

Ce mécanisme est évidemment assez voisin de celui des impulsions typiques, mais cette constatation que le

but de cette catégorie d'impulsions n'est pas anormal est suffisant à notre avis pour qu'elle constitue une classe spéciale, très parente évidemment de celle des impulsions typiques, mais ayant son individualité.

C'est en tenant compte de ces considérations que, dans la division des impulsions que nous exposons à la fin du chapitre IV, nous avons rangé les tics, les onomatomanies, l'arithmomanie, etc., sous le nom d'IMPULSIONS ITERATIVES. Ces impulsions mériteraient de faire l'objet d'une étude d'ensemble. Elles présentent une série de caractères communs symptomatiques et étiologiques qui leur donnent une physionomie intéressante, en les séparant bien des autres impulsions. La place de cette étude d'ensemble n'est pas ici, ce travail n'étant pas une monographie des impulsions, mais seulement l'exposé de quelques points relatifs à leur connaissance.

Une fois l'acte impulsif accompli, surtout s'il a été précédé d'une longue et pénible période de lutte, le malade ressent une impression de soulagement. Le trop plein d'énergie dont il était encombré a été dépensé; désormais, il se sent revenu à un état de santé à peu près normal et il manifeste un contentement que ne vient pas troubler toujours le remords de son crime. Tels ont été la fièvre de la lutte et l'immense souci dont elle le remplissait, que la joie d'en être débarrassé ne laisse pas de place, malgré l'intégrité du sens moral, aux scrupules de cette entité intérieure à laquelle, dans la morale populaire, on donne le nom de conscience. L'impulsif éprouve alors une impression de béatitude comparable à celle que certains malades atteints d'hypertension sanguine ressentent, après une copieuse saignée.

Cette absence de remords ne doit pas être interprétée, dans la pratique médico-légale, comme un abaissement tel du sens moral, que l'impulsif ne conçoit plus l'anomalie de son acte. La lutte à laquelle il a été livré pendant le temps d' « incubation » de l'impulsion prouverait bien le contraire, si elle pouvait être apparente. Et, loin de constituer un grief de plus contre le criminel, elle est la la preuve la plus éclatante de son irresponsabilité.

Telle est, du moins, la théorie classique.

Mais cette théorie souffre des exceptions.

Tout d'abord dans un certain nombre de cas, malgré la lutte qui l'a précédé, l'accomplissement de l'acte impulsif n'amène qu'une impression très faible de soulagement, alors que le remords est cuisant.

« Dans les cas graves, écrit Morselli, l'impulsion est réalisée et la sensation de délivrance s'accompagne du sentiment de remords, de honte, etc. ».

Et, d'autre part, cette sensation de soulagement n'existe pour ainsi dire pas dans ces formes d'impulsions sans lutte dont nous avons parlé à propos de l'irrésistibilité. Dans ces impulsions, l'explosion motrice est si puissante que les éléments inhibiteurs n'ont pas le temps d'intervenir et que, par conséquent, l'acte se produit fatalement, sans lutte. Il est bien naturel que, l'impulsion n'ayant pas affecté le caractère obsédant, avec sa longue période d'incubation, sa réalisation ne soit pas suivie de l'impression de soulagement qui, pour certains, constitue un caractère presque fondamental.

Bien au contraire, dans ces cas, ce n'est qu'après que le mal, étant accompli, est devenu irrémédiable, que les

scrupules interviennent. Et ils sont d'autant plus cuisants qu'il ne s'agit pas ici d'empêcher l'accomplissement d'un acte criminel, mais de le déplorer.

« Dans ces cas, écrit Dallemagne, nous ne réfléchissons à la nature et à la conséquence de nos actes que lorsqu'ils ont été accomplis ».

C'est chez le dipsomane surtout que se manifeste le remords, qui est loin d'être exceptionnel au cours des impulsions : « Quand il finit par succomber, le dipsomane se conduit encore autrement que l'alcoolique. Il se cache, il s'isole après être entré chez le marchand de vin d'où il s'échappe tout honteux... L'idée du suicide naîtrait du désespoir et de la honte que les dipsomanes éprouvent d'être retombés dans les excès dont ils rougissent. Honteux de leur conduite et des soucis qu'ils causent à leur famille,... ils sont ainsi poussés à se donner la mort et ils finissent ainsi (1) ».

La honte est aussi très commune dans les impulsions sexuelles.

L'impulsion nous apparaît donc comme une manifestation morbide. Elle survient, le plus souvent, chez les déprimés, dont la volonté est fatiguée au même titre que les fonctions purement organiques. Un certain degré d'aboulie, symptômatique ou essentielle, est le plus souvent nécessaire à la réalisation de l'impulsion.

Et ceci est si vrai qu'on observe à l'état physiologique chez la femme des impulsions particulièrement nettes, dans les périodes de dépression correspondant aux

---

(1) Regis : Précis de Psychiâtrie, p. 176.

phases de sa vie génitale : puberté, menstruation, grossesse et ménopause. De même, on observe des poussées impulsives dans les périodes de dépression de la psychose périodique. Morel y avait d'ailleurs déjà insisté dans ses études cliniques.

Pour bien terminer ce chapitre de définition, il paraîtra peut-être bizarre que nous fassions intervenir les obsessions et, en particulier, parmi elles, les obsessions-impulsions. Cette forme de la tendance, qui présente avec l'impulsion un certain nombre de rapports, a été longtemps, sinon confondue avec elle, du moins comprise dans la même étude par beaucoup d'auteurs. Sous le titre général d'obsessions, on rangeait les phobies, les obsessions idéatives, les obsessions-impulsions et les impulsions proprement dites. Encore actuellement, dans beaucoup de traités, il est difficile de comprendre ce qui différencie exactement les obsessions-impulsions des impulsions proprement dites. C'est que, autrefois, on limitait le cadre de l'impulsion morbide à l'impulsion obsédante. On n'y faisait pas entrer ce que Regis appelle impulsions psycho-motrices, ces impulsions qui n'ont pas été précédées d'une incubation, c'est-à-dire d'une période plus ou moins longue de lutte.

L'obsession-impulsion n'est pas autre chose, en effet, que la tendance obsessive d'une représentation impulsive inhibée et qui revient continuellement dans la conscience pour tenter sa réalisation. C'est l'idée impulsive qui, lorsqu'elle n'est pas réalisée, crée l'obsession.

La conscience est donc perpétuellement en lutte pendant toute la durée de l'obsession-impulsion. Elle fait

appel aux éléments inhibiteurs pour refouler la tendance indésirable. De cette lutte, elle pourra sortir victorieuse, et l'idée impulsive, définitivement repoussée, ne se réalisera pas et ne reparaîtra plus dans la conscience. Tantôt, l'obsession-impulsion créera un état d'angoisse perpétuel qui, ne pouvant se terminer ni par la victoire définitive de la conscience ni par la réalisation de l'idée impulsive, amènera la déchéance et souvent la mort du malade.

Quelquefois enfin, la conscience asthéniée par la lutte cédera, excédée, vaincue et l'acte impulsif se réalisera, donnant lieu alors à une impulsion.

On voit donc la différence considérable qui existe entre l'impulsion et l'obsession-impulsion. *L'impulsion est un acte. L'obsession est un état de la conscience.*

Si certaines impulsions sont la terminaison habituelle de l'obsession, il faut bien se garder de croire que toutes les impulsions sont précédées par cet état maladif plus ou moins prolongé. Beaucoup d'entre elles, en effet, se réalisent brusquement; « les opérations conatives y font défaut. Le pouvoir d'inhibition étant, au moins passagèrement, annihilé, il n'y a même pas essai de lutte, et l'acte, bien qu'apprécié, est fatalement accepté et exécuté. » (1)

Cette différence entre l'impulsion et l'obsession-impulsion étant bien soulignée, il ne nous reste plus qu'à résumer rapidement les acceptions différentes qu'on a données et qu'on donne encore au terme « impulsion », pour mieux faire comprendre celle que nous lui donnons nous-même.

---

(1) Regis : Précis de Psychiâtrie

Le terme « impulsion » a en effet des acceptions diverses. Partout il désigne pourtant une espèce de poussée énergique de la conscience; mais, là où apparaissent les divergences, c'est sur les caractères de morbidité ou de non-morbidité, de conscience ou d'inconscience, de volonté ou de non-volonté, de réalisation ou de non-réalisation de cette poussée.

Dans le domaine de la philosophie générale, et en particulier au temps où la psychologie n'avait pas avec la psychiâtrie les liens étroits de parenté qu'elle a acquis aujourd'hui, il avait le sens général de tendance. Il désignait cette espèce de poussée réalisatrice dont est douée toute idée motrice. Tout au plus cette poussée affectait-elle une intensité, une violence plus grandes que la tendance ordinaire.

Pour certains auteurs, et en particulier dans la théorie exposée dans la dernière édition du « Précis de Psychiâtrie » de Regis, le mot impulsion a un sens évidemment beaucoup plus restreint (puisqu'il ne désigne que des phénomènes morbides), mais relativement beaucoup plus large que la plupart des définitions jusque-là classiquement admises. Pour lui — et on doit considérer cette manière de voir comme la théorie classique à l'heure actuelle — il désigne toute tendance d'*allure irrésistible*, consciente ou inconsciente. Dans cette conception, par conséquent, ni la pleine conscience, ni la lutte, ni la réalisation de l'idée impulsive ne sont nécessaires pour qu'il y ait impulsion.

Pour une autre catégorie d'auteurs, l'impulsion est *une tendance d'allure irrésistible et consciente à un acte anormal*. Ici, la réalisation de l'idée impulsive n'est pas

non plus obligatoire, mais, l'impulsion étant *toujours* consciente (ceci présente une grande importance), la faillite de la volonté est plus nettement perceptible que dans la conception de Regis.

Nous avons adopté, pour notre étude, une définition qui, pour n'être pas celle du célèbre professeur de Bordeaux, n'en a pas moins été acceptée par des maîtres incontestés. Nous appelons impulsion, toute tendance *irrésistible* et consciente à un acte anormal. Dans cette définition, le caractère principal est donc la conscience, ce qui entraîne comme corollaire l'irrésistibilité. C'est dire qu'une impulsion ne saurait jamais être la simple lutte qui oppose la volonté parfois victorieuse à l'idée indésirable. Pour nous l'impulsion est avant tout un acte et non pas un état de conscience plus ou moins nettement délimité. Une idée impulsive qui ne se réalise pas n'est pas une impulsion. Cette conception a, à notre avis, le grand avantage d'être précise et de restreindre à des faits exclusivement morbides tous les cas d'impulsions. Faisons remarquer, encore une fois, que la « lutte » n'est pas un élément obligatoire. Il existe, en effet, une catégorie de faits répondant à notre définition, commis en pleine conscience et avec pleine conservation du sens moral, qui ne provoquent pourtant pas de lutte dans la conscience, parce qu'ils se produisent si rapidement que les éléments inhibiteurs n'ont pas le temps d'intervenir.

Et cette manière de voir nous semble être exactement celle de Magnan qui écrit, à propos de l'obsession et de l'impulsion, les lignes suivantes :

« Toute manifestation cérébrale d'ordre intellectuel ou

affectif qui s'impose à la conscience en dépit des efforts de la volonté, interrompant ainsi pour quelques temps ou par intermittences le cours régulier des opérations intellectuelles, est une *obsession*.

« Tout *acte*, consciemment accompli, mais qui n'a pu être inhibé par un effort de volonté, est une impulsion ».

CHAPITRE II

CLASSIFICATIONS ET THEORIES ETIOLOGIQUES HABITUELLES DES IMPULSIONS

Nous avons l'intention, dans les pages qui vont suivre, de faire l'examen des théories actuellement admises, pour expliquer le mécanisme des impulsions, et, parallèlement, d'étudier la classification de ces états pathologiques.

A l'exemple de Morselli, Regis donne, dans son traité des « Obsessions et Impulsions », écrit en collaboration avec Pitres, et dans son manuel de psychiâtrie, la classification générale suivante, sous le nom de : « formes cliniques ». Elle est basée sur les manifestations les plus courantes de l'impulsion; et c'est ainsi qu'elle distingue des impulsions au vol ou kleptomanie, des impulsions à la fugue ou dromomanie, des impulsions à boire ou dipsomanie, des impulsions à compter ou arithmomanie, etc...

Le défaut d'une telle classification est apparente : on peut multiplier à l'infini le nombre des classes d'impul-

sions, sans rien apporter pour cela de nouveau à leur connaissance.

Une classification n'a de valeur que si elle simplifie l'étude d'un phénomène. Si elle n'est pas féconde en déductions propres à mieux faire comprendre la nature intime de ce phénomène et la place qu'il occupe relativement à ceux qui présentent quelque analogie avec lui, elle n'est pas, à vrai dire, une classification, mais une énumération. La classification des monomanies n'est qu'une liste de mots barbares qui peut être allongée indéfiniment.

« Les impulsions, dit Regis, envisagées au point de vue des manifestations par lesquelles elles se traduisent, sont innombrables, car elles peuvent avoir pour objet toute tendance à un acte, quel qu'il soit. »

Si encore ces diverses impulsions présentaient, dans leur nature, des caractères tels, qu'on puisse, à partir d'eux, distinguer les différentes dispositions morbides qui en sont les causes profondes, leur différenciation serait intéressante; mais, comme le fait remarquer Ribot, il n'y a rien de plus fréquent que la métamorphose, chez le même individu, d'une impulsion en une autre, de l'idée d'homicide en celle de suicide par exemple, ou inversement. Et il cite le cas, rapporté par Morel, d'un dégénéré entraîné tour à tour aux excès sexuels, à l'alcoolisme, aux tentatives incendiaires, etc.. Il n'y a pas de démarcation nettement tranchée entre ces différents types d'impulsion; elles peuvent exister successivement chez le même malade, ce qui semble prouver que, si différentes soient-elles par leurs manifestations, elles ne sont pas toujours différentes en nature.

Et Magnan critique cette habitude qu'ont prise certains auteurs, de chercher et de créer de nouvelles manies impulsives. Il n'y a pas de raison pour que cette liste soit jamais close. Cette classification symptômatique est mauvaise, parce que ces différentes monomanies se groupent, et ne sont pas véritablement séparées les unes des autres.

Magnan ne se contente pas de cette seule remarque; il insiste sur l'inutilité des séparations que l'on semble vouloir créer entre les diverses monomanies :

« Les états morbides, écrit-il, rangés sous le nom de monomanies impulsives, ne sont pas différents les uns des autres. On l'a cru longtemps, mais après un examen trop superficiel; et l'on se basait sur la variété de dissemblance des objets auxquels s'appliquait l'impulsion : ici, le doute, là, l'impulsion à boire, ailleurs, l'impulsion à voler, à tuer, etc... Ce n'était là, en vérité, qu'une doctrine symptômatologique.

« On s'était basé encore sur des considérations étiologiques beaucoup trop étroites, en rattachant le syndrome à sa cause la plus immédiate. C'était prendre une cause occasionnelle pour une cause efficiente. C'est la même interprétation qui fit considérer l'excès d'alimentation comme la cause de la goutte et de l'obésité, tant qu'on laissa dans l'ombre l'étude du substratum anatomique. Il en est ainsi d'ailleurs de tous les états constitutionnels...

« Les syndromes monomaniaques ne sont pas des phénomènes différents les uns des autres. Ils présentent les mêmes caractères physiologiques et cliniques : partout, la même angoisse, partout, le même état de conscience, partout, le même automatisme. »

En d'autres termes, Magnan trouve aux monomanies, envisagées selon la classification classique, trop de caractères communs, pour en faire des états pathologiques distincts.

C'est que, dans le domaine de la pathologie, il ne saurait y avoir de classification utile que celle qu'on a pris soin de baser sur la connaissance des causes.

Autrement dit, il n'y a de classification véritable et utile que celle basée sur les circonstances qui ont donné lieu à un phénomène.

Mais si une classification étiologique est la seule qui présente un véritable intérêt au point de vue de la connaissance scientifique, c'est aussi la plus difficile à établir, car l'étiologie est toujours ce que nous ignorons le plus dans un phénomène.

Connaissons-nous, parmi les circonstances étiologiques qui président aux impulsions un caractère assez important, pour qu'il puisse, le cas échéant, servir de base à une classification ?

Nous avons vu qu'une impulsion est un acte conscient, irrésistible, involontaire — du moins le plus souvent — et *endogène*. C'est à dessein que nous n'avons pas insisté plus haut sur ce dernier caractère parce que nous avions l'intention d'y revenir longuement.

Cette *endogénéité* — qu'on veuille bien excuser ce barbarisme — de l'impulsion, considérée comme essentielle par la plupart des auteurs va, en effet, retenir assez longtemps notre attention.

Qu'est-ce tout d'abord qu'un symptôme endogène ? Au sens étymologique, c'est un symptôme qui vient du dedans,

c'est-à-dire qui dépend essentiellement de l'individu, qui trouve sa cause principale dans un état préalable de l'organisme, et non dans le milieu extérieur. C'est, en somme, un symptôme d'une maladie préexistante, ignorée ou apparente, symptôme dont l'étiologie n'a rien à voir avec le milieu extérieur.

Prenons par exemple le symptôme : hémorragie, survenue immédiatement après un traumatisme; il s'agit évidemment dans ce cas d'un symptôme exogène, puisqu'il dépend essentiellement d'une cause extérieure à l'individu.

Au contraire, le symptôme hémoptysie, survenant au cours d'une tuberculose pulmonaire, n'est pas dû à une circonstance extérieure. Il dépend directement de l'état morbide préexistant du poumon, c'est un symptôme endogène.

Encore cette classique interprétation des mots exogène et endogène ne satisfait-elle pas tout à fait l'esprit. Car on peut objecter avec raison, que cette hémoptysie tuberculeuse, qui dépend de l'état morbide préexistant, est liée indirectement à la cause de cet état c'est-à-dire à la contagion par le bacille de Koch, élément essentiellement exogène : l'hémoptysie n'est-elle pas, en définitive, comme l'hémorragie due au traumatisme, un symptôme exogène ?

En réalité, car il ne faut pas jouer sur les mots, on doit appeler endogène un symptôme qui n'a pas de filiation *directe* avec une transformation du milieu extérieur.

Ayant ainsi défini à notre sens la signification du mot « endogène », essayons de comprendre ce qu'on a voulu dire en en faisant un caractère fondamental de l'impulsion.

Si l'on a voulu dire que l'existence de l'impulsion nécessite premièrement une disposition pathologique particulière de la conscience sans quoi elle ne saurait se manifester, c'est une chose qui parait assez évidente, car on imagine difficilement une impulsion chez un être parfaitement sain, non pas que nous ayons l'intention de dire par là que l'état morbide qui la conditionne soit nécessairement durable : à notre avis, l'impulsion est dans certains cas la conséquence d'un état passager.

Mais, si « endogène » signifie d'une façon plus catégorique que nul élément extérieur n'entre en jeu pour provoquer la décharge impulsive, on va voir dans l'exposé de quelques théories admises pour expliquer l'impulsion que cette conception est difficile à soutenir.

Veillet (1) apporte d'ailleurs une observation d'« impulsion épileptique exhibitionniste, à *type exogène* ». (suivant sa propre expression). « C'est la vue d'une jeune fille qui provoque la tendance à l'exhibition, contrairement à la théorie classique des accidents morbides autonomes. Ici, le milieu conditionne, commande l'accident épileptique ».

On pourrait trouver une preuve de plus de l'existence des impulsions à type exogène dans une observation un peu particulière des évènements de la vie courante et de la façon qu'ils agissent sur nous.

N'a-t'on pas remarqué, en effet, l'influence motrice qu'a la musique dans ses différentes modalités sur notre activité ? L'adage bien connu, « la musique adoucit les

(1) Revue de Psychologie, 1923.

mœurs », n'est vrai que dans une certaine mesure. En réalité, elle nous impose son propre caractère et, loin de nous calmer, elle nous communique souvent des ardeurs à quoi nous ne sommes pas toujours accoutumés. Depuis :

« .....Ces concerts, riches de cuivre,
« Dont les soldats parfois inondent les jardins,
« Et qui, dans ces soirs d'or où l'on se sent revivre,
« Versent quelque héroïsme au cœur des citadins »,

jusqu'à ces musiques endiablées de danses récentes, qui, souvent presque malgré nous, nous poussent au désir de nous agiter, tous ces rythmes se traduisent en nous par du mouvement. « En écoutant la musique d'Offenbach, écrit Jean d'Udine, la grande masse du public vous dira qu'on ne peut pas *se tenir sur sa chaise*, expression merveilleusement caractéristique de son pouvoir moteur ».

N'y a-t-il pas là une preuve de l'importance des éléments extérieurs comme déterminants à l'action, et ceci ne fait-il pas mieux concevoir la réalité des impulsions à type exogène ?

Il suffit pour s'en rendre compte, d'ailleurs, d'évoquer ce que Lemoine appelle les impulsions par imitation dans lesquelles — et le mot imitation le dit bien — il est nécessaire que le malade ait vu un geste, entendu une parole pour que l'impulsion ait lieu. Chez l'écholatique, par exemple, chez le monomaniaque par contagion, comme celà se voit si souvent au cours de ce qu'on a appelé à à juste titre les « épidémies » de suicides, le milieu joue une grosse influence, au moins comme cause occasionnelle, sinon comme cause profonde, sur la naissance de l'impulsion.

C'est cette opinion, croyons-nous, qu'a voulu défendre Régis quand il a émis sa théorie de l'impulsion réflexe.

« L'impulsion, écrit-il, c'est un acte réflexe : c'est le retour au pur réflexe. La tendance au réflexe est le principe même et la loi de l'action nerveuse ».

Cette explication un peu schématique ne manque pas d'élégance. Mais cette élégance même, cette schématisation sont en même temps ses défauts. Le réflexe, en effet, est parfaitement défini, parfaitement connu en neurologie. On a pu lui donner, ce qui prouve sa simplicité, un aspect didactique précis sous la forme d'un schéma anatomique. Aussi nous paraît-il difficile de désigner avec le même mot un phénomène d'ordre psychique dont la connaissance est encore vague et qui n'a avec le réflexe organique qu'une lointaine quoique évidente analogie.

Cette confusion est d'autant plus déplaisante que le mot « réflexe » a depuis longtemps débordé le cadre de la science médicale. En passant par la Cour d'assises et surtout par de médiocres ouvrages de vulgarisation, il a pris dans le public un sens large, si large qu'il y désigne le plus souvent toute autre chose que le phénomène neurologique précis dont nous avons parlé plus haut. Dans ces milieux extra-médicaux, le mot réflexe est employé en général pour exprimer qu'une action s'est produite spontanément, sans être précédée de la réflexion habituelle et sans qu'il y ait eu à proprement parler de délibération volontaire. La lointaine ressemblance de ces actes mal définis avec les impulsions prêterait à une confusion qui constitue une raison de plus pour regretter qu'on ait accordé aux phénomènes que nous étudions le qualificatif de réflexe.

A un autre point de vue, le réflexe organique se présente comme une réaction utile de l'individu sur le milieu. Il est en quelque sorte un de nos moyens de défense, et un moyen d'autant plus précieux qu'il est automatique. Que la pulpe de notre index soit brusquement soumise à une température trop élevée et, par réflexe, notre main est reportée loin en arrière de la source de chaleur. On a même donné à ce phénomène le nom de réflexe de défense pour bien montrer qu'il a pour but la conservation de l'individu.

Il en est tout autrement de l'impulsion. En règle générale, non seulement elle ne présente aucune utilité pour son auteur, mais encore elle lui est nuisible. C'est ainsi que certaines impulsions, et non des moins fréquentes, entraînent au suicide.

Dans le domaine pathologique, ce que l'on pourrait le plus exactement assimiler à un réflexe, c'est ce que Dallemagne (1) a appelé la volition réflexe. C'est la volition de l'idiot. Ici, la conscience et l'intelligence sont tellement obscures que l'être en est presque réduit à la vie végétative où les réflexes sont les seuls guides de l'individu.

D'autre part, la nature de certaines impulsions semble être en contradiction avec les caractères du réflexe. Une première observation, tirée du livre de Grasset : « Demi-fous et demi-responsables », va nous montrer une forme un peu spéciale d'impulsion :

« Un polytechnicien, entré vingt-huitième à l'Ecole, a volé. Il n'a pas volé une fois dans un coup de folie. Il

(1) DALLEMAGNE. — Pathologie de la Volonté.

a volé souvent, *méthodiquement, savamment;* il *prépare, combine*, exécute ses mauvais coups avec autant d'intelligence que de sang-froid. »

Voici une autre observation du même genre :

Un aliéné, pour tuer une jeune fille de dix-sept ans, avait soigneusement caché dans son lit l'instrument de son projet homicide. Il y avait là volonté et préméditation. En aurait-on usé pour établir la culpabilité ?

Ces cas montrent bien que la réflexion peut prendre et prend souvent une grande part dans l'élaboration de l'acte impulsif.

La préméditation est fréquente dans les impulsions et, du point de vue médico légal, elle n'est pas suffisante à faire écarter leur caractère de morbidité, c'est-à-dire d'irresponsabilité.

Aussi bien n'avons-nous pas à nous occuper du point de vue légal dans cette thèse. Nous l'avons volontairement laissé de côté.

« Le kleptomane, écrit Dallemagne, ne vole pas indistinctement toutes choses; le vol ne se présente pas comme une *réaction réflexe* entre l'objet et l'individu; ce vol est en réalité une action *complexe*, réclamant des processus psychiques bien plus compliqués que ceux qui président aux mouvements réflexes, aux actes qu'on qualifie ordinairement d'automatiques. » (1)

Nous devons dire d'ailleurs que si le caractère réflexe n'est pas commun à toutes les impulsions, il en est du moins quelques-unes dans lesquelles l'analogie de l'im-

(1) Dallemagne. — La Volonté dans ses rapports avec la responsabilité pénale.

pulsion et du réflexe est frappante. C'est ainsi que parfois, chez un individu apparemment normal, l'occasion fait naître brusquement l'impulsion, sans qu'elle ait été précédée d'aucune préméditation.

Très intéressante à ce point de vue est l'auto-observation que nous relevons dans les « Confessions » de J.-J. Rousseau, ouvrage utile à étudier particulièrement au point de vue psychiâtrique; il s'agit d'un cas de kleptomanie réflexe.

« C'était à Paris. Je me promenois avec Monsieur de Francueuil au Palais-Royal, sur les cinq heures. Il tire sa montre, la regarde et me dit : « Allons à l'Opéra ». Je le veux bien; nous y allons. Il prend deux billets d'amphithéâtre, m'en donne un et passe le premier avec l'autre; je le suis, il entre. En entrant après lui, je trouve la porte embarrassée. Je regarde, je vois tout le monde debout; je juge que je pourrois bien me perdre dans cette foule ou du moins laisser supposer à Monsieur de Francueuil que je me suis perdu. Je sors, je reprends ma contremarque, puis mon argent, et je m'en vais sans songer qu'à peine avois-je atteint la porte que tout le monde étoit assis et qu'alors Monsieur de Francueuil voyoit clairement que je n'y étois plus.

» Comme jamais rien ne fut plus éloigné de mon humeur que ce trait-là, je le note, pour montrer qu'il y a des moments d'une *espèce de délire*, où il ne faut point juger les hommes par leurs actions. » (1)

---

(1) Notons en passans combien est intéressant ce cas de kleptomanie. L'expression « délire » des actes employée par Rousseau est la même que celle dont se sont servis certains philosophes modernes pour définir l'impulsion. Notons encore, comme le remarque Rousseau, « le concours

Nous étudierons plus loin une catégorie d'impulsions qui sont dûes à un état spécial des sphères motrices hyperexcitables, comme ces sphères électriques chargées à un si haut potentiel qu'on ne peut les toucher sans provoquer une étincelle. Cet état spécial est particulièrement manifeste au cours des intoxications, et en particulier de l'ivresse alcoolique. C'est à ces impulsions, en réalité, que s'applique à peu près exactement la théorie de l'impulsion réflexe; et l'analogie est d'autant plus frappante que dans le cours de ces intoxications les réflexes psychiques ne sont pas les seuls augmentés, les réflexes organiques eux aussi sont plus marqués qu'à l'état normal. L'hyper-réflectivité est totale.

Et, en résumé, qu'on admette ou qu'on n'admette qu'à moitié la théorie de l'impulsion réflexe, elle met en évidence un phénomène essentiel selon nous dans la formation d'un certain nombre d'impulsions : l'influence du milieu extérieur sur le déclenchement de l'idée impulsive.

Qu'est-ce en effet qu'un réflexe, sinon une réaction nerveuse involontaire et le plus souvent consciente et spontanée qui résulte d'une impression extérieure?

En admettant qu'il ne faille pas dans le cas présent, prendre cette définition à la lettre, puisqu'il ne s'agit que d'une analogie, il y a un élément du réflexe qui est primordial et sans lequel le réflexe n'est plus un réflexe, c'est l'impression extérieure dont il constitue la réplique.

---

impayable d'effronterie et de bêtise qui préside à ce geste, surtout si on rappelle que le montant du billet s'élevait à sept livres dix sous », et que, dans le même livre J.J. écrit que « jamais l'argent ne lui parut une chose aussi précieuse qu'on la trouve ».

Un réflexe, c'est une réponse de l'organisme au milieu qui l'entoure, et il ne saurait y avoir de réponse sans question.

Dire que l'impulsion est un réflexe, c'est donc dire que pour une part au moins l'impulsion n'est pas endogène, mais exogène. Et c'est précisément ce sur quoi nous voulons attirer l'attention.

Régis n'est pas le seul à donner une grande importance au milieu extérieur : Dallemagne, dans son ouvrage sur la pathologie de la volonté, reconnait aux impulsions deux causes qui peuvent intervenir isolément ou simultanément : l'énergie de l'excitation ou l'intensité de la perception.

« Dans le cas d'excitation renforcée, écrit-il, l'influx traverse les centres d'association sans éprouver de résistance, ou plutôt, il surmonte toutes celles que lui opposent des circuits plus ou moins encombrés de résidus acquis par l'expérience. L'extériorisation suit de près l'excitation et les inhibitions arrivent trop tard. Et de fait, c'est souvent ce qui se réalise : nous ne réfléchissons à la nature et aux conséquences de nos impulsions que lorsqu'elles se sont traduites en actes définitifs ».

A coté de ces impulsions exogènes ou plutôt dans lesquelles l'élément exogène est prédominant, Dallemagne note l'existence d'impulsions à la fois centrales et internes, en ce sens « qu'elles dérivent de l'hyperesthésie centrale et d'une origine interne. Une idée bizarre, née brusquement dans les régions de l'idéation, y produirait des répercussions si énergiques que des extériorisations motrices en découleraient presque immédiatement. Le

Moi assisterait impuissant à cette soudaine évolution, en raison même de sa rapidité. »

Il s'agit bien cette fois d'impulsions endogènes et leur mécanisme tel que je viens de le décrire en transcrivant le texte même de Dallemagne, comparé au mécanisme des impulsions dont je parlais exactement avant, montre bien la différence qui existe entre impulsions à type endogène et impulsions à type exogène.

Dans le chapitre de la volonté de son traité de Psychologie, William James a étudié, lui aussi, les impulsions.

Il considère qu'elles sont dûes le plus souvent à deux causes : tantôt, il y a insuffisance d'inhibition, et, tantôt, excès d'énergie impulsive.

Et il cite la comparaison du Docteur Clouston :

« Il y a des cochers si faibles qu'ils ne conduiraient pas l'attelage le plus docile et il y a des attelages si rétifs que le cocher le plus habile ne saurait en avoir raison ».

Dans les impulsions par insuffisance d'inhibition, le déclenchement de l'acte se produit sans que la volonté puisse le modifier. Les voies de conduction nerveuse ne sont pas assez résistantes, la moindre idée d'un acte ne peut être reprimée.

Les causes de ces états seraient, tantôt des maladies organiques, telles que certains épuisements consécutifs aux maladies de l'enfant (et on se trouve en face de tempéraments accidentellement abouliques), tantôt des maladies constitutionnelles telles que l'hystérie, tantôt enfin des intoxications.

William James envisage ensuite les impulsions dûes à un excès d'énergie. Ici, les inhibitions ont un coefficient

normal, sinon égal au coefficient supérieur. Mais les poussées énergétiques sont si puissantes qu'elles aboutissent aux mêmes phénomènes d'activité désordonnée que lorsque les inhibitions sont insuffisantes.

« Certains caractères irritables, écrit Alfred Fouillée, ressemblent à ces sphères qu'un physicien a chargées d'électricité. On ne peut les toucher du bout du doigt sans en tirer une étincelle. Mon domestique, dit Alfieri, entre pour arranger mes cheveux. En me serrant une boucle avec son fer, il me tire un cheveu assez fortement. Sans dire un seul mot, je me lève, plus prompt que la foudre, je prends un chandelier et le lui lance à la figure. »

« Il est des individus, écrit ailleurs Fouillée, qui possèdent une plus grande énergie à tendance réalisatrice. Ils sont comparables aux gens qui viennent de s'éveiller après une longue nuit de repos et qui ont une grande quantité d'énergie à dépenser, ou encore à l'enfant. Les animaux jeunes ont une exubérance de force nerveuse extraordinaire; ils la dépensent de toutes manières, ils jouent, marchent, courent pour agir le plus possible et en tous sens. »

Cette opinion de James sur la question fait déjà appel à la notion de constitution psychique volontaire, mais c'est avec Ribot que nous arrivons à une étude approfondie d'une maladie constitutionnelle, l'*aboulie* (Pathologie de la Volonté),. qui est l'affaiblissement de la volonté. Pour cet auteur, la volonté de censure (qui, normalement, permet après un examen minutieux à quelques-unes seulement de nos idées motrices de se réaliser à l'exclusion de celles qui, bizarres ou inconvenantes, sont refoulées

dans le subconscient) a été diminuée, presque abolie. Les idées motrices quelles qu'elles soient, originales ou naturelles, passent consciemment, sans examen préalable, à l'action.

« Les faits de ce groupe, écrit Ribot, mettent en lumière la défaite de la volonté ou les moyens artificiels qui la maintiennent. Ici, le malade a pleine conscience de sa situation; il sent qu'il n'est plus maître de lui-même, qu'il est dominé par une force intérieure, invinciblement poussé à commettre des actes qu'il réprouve. L'intelligence reste absolument saine, le délire n'existe que dans les actes. »

Et plus loin il explique le mécanisme de cette aboulie par excès d'impulsion :

« Dans l'état normal, un but est choisi, affirmé, réalisé; c'est-à-dire que les éléments du moi, en totalité ou en majorité, y concourent; les états de conscience, les mouvements de nos membres forment un consensus qui converge vers le but avec plus ou moins d'effort, par un mécanisme complexe, composé à la fois d'impulsions et d'arrêts.

» Telle est la volonté sous sa forme achevée, typique; mais ce n'est pas là un produit naturel. C'est le résultat de l'art, de l'éducation, de l'expérience. C'est un édifice construit lentement, pièce à pièce...

» Si nous considérons les cas d'impulsions irrésistibles avec pleine conscience, nous voyons que cette subordination hiérarchique des tendances — qui est la volonté — se coupe en deux tronçons : au consensus qui seul la constitue s'est substituée une lutte entre deux groupes

de tendances contraires et presque égales, en sorte qu'on peut dire qu'elle est disloquée. »

L'examen de l'opinion de Ribot après celles de Régis et de Dallemagne met bien en évidence les deux éléments qui entrent en jeu dans l'élaboration des impulsions, un élément interne, primordial mais pas toujours apparent, et un élément externe, moins constant, mais présentant, lorsqu'il existe, une grande importance à titre de cause occasionnelle, sinon comme cause profonde de la tendance impulsive.

Ces différentes théories ne nous paraissent pas contradictoires. Dans certaines impulsions, l'élément endogène est notoire, avéré, parcequ'il est très accusé; l'élément exogène, au contraire, est effacé au point qu'il est difficilement décelable : il en est ainsi de ces impulsions par hyperesthésie du centre dont parle Dallemagne.

Dans d'autres cas, au contraire, l'élément endogène semble inexistant, l'élément exogène paraît être la cause profonde de l'impulsion, comme dans ces cas d'impulsions phobies où la crainte d'accomplir une action y conduit infailliblement.

Nous allons étudier successivement le mécanisme de l'impulsion et les différentes catégories d'impulsions classées suivant la prédominance endogène ou exogène de leur nature.

CHAPITRE III

MÉCANISME DE L'IMPULSION

L'examen rapide des théories qu'on a émises à propos de l'impulsion nous a permis d'en isoler un type exogène et un type endogène. Essayons maintenant de mieux comprendre, en étudiant le mécanisme intime de ce symptôme, à quoi répondent les deux types que nous avons envisagés.

L'impulsion est une forme anormale de l'activité. Mais si anormale soit-elle, elle présente néanmoins un certain degré de parenté avec l'activité normale.

« Il faut admettre, écrit Janet, pour le moral, ce grand principe universellement admis pour le physique depuis Claude Bernard, c'est que les lois de la maladie sont les mêmes que celles de la santé et qu'il n'y a dans celle-là que l'exagération ou la diminution de certains phénomènes qui se trouvaient déjà dans celle-ci. »

Aussi nous paraît-il important d'esquisser tout d'abord

le schéma de cette activité. Si l'on en croît les psychologues contemporains, le premier terme de l'action a lieu dans la conscience; mais cette conscience d'action n'est pas, comme on pourrait le penser, un champ calme et sans heurts. En elle, se pressent à un moment donné toutes sortes d'idées, de possibilités d'actes. Toutes ces idées ne se réaliseront pas. Un choix va s'effectuer, qui permettra à quelques-unes d'entre elles, seulement, de se réaliser. Mais ce choix n'est pas le fait d'une puissance mystérieuse, d'une entité métaphysique. Il est la conséquence de la lutte qui a lieu dans le champ de la conscience entre les différentes hypothèses d'actes. C'est une véritable lutte pour la vie. La vie, en effet, pour une idée d'acte, c'est sa transformation en acte. De cette lutte, certains éléments sortiront vainqueurs : ce sont eux qui deviendront des actes. Quant aux autres, éléments vaincus et par conséquent indésirables, ils seront refoulés dans le subconscient.

Mais, pour cette lutte, les idées sont douées de force. Les théories actuelles admettent que, dans l'individu, tout élément de la pensée porte en soi une certaine quantité d'énergie. Consciente ou non, proche ou éloignée de sa réalisation, l'idée d'un acte — suivant une expression devenue classique — c'est un acte qui commence (1).

---

(1) Cette expression, un peu étonnante au premier abord est pourtant facile à vérifier. La vie de tous les jours en fournit maints exemples caractéristiques.

On est endormi, ou mieux, dans cet état de demi-sommeil qui précède le réveil. Et, l'esprit perdu dans un rêve, on se laisse aller à un combat imaginaire avec un homme singulièrement plus fort que soi-même. Il s'agit de se défendre avec courage. Dans un suprême effort, on lance son poing en avant, de toute sa force. A ce moment précis, on est éveillé par une secousse violente dans le bras, ce bras ayant exécuté dans la réalité le début du mouvement entrevu dans le rêve.

La quantité d'énergie propre à chaque idée motrice constitue sa caractéristique énergétique. Et cette caractéristique, d'ailleurs susceptible de variations, est inséparable d'elle.

Mais, jusqu'à présent, on ne voit pas l'influence que peut avoir notre personnalité sur l'activité. Et pourtant, c'est cette personnalité qui se manifeste, lorsque nous agissons. Elle va exercer sa puissance par deux mécanismes : en faisant varier la caractéristique, en faisant jouer l'inhibition (1).

L'attention, véritable source d'énergie réalisatrice mise à la disposition de notre personnalité, va augmenter le coefficient énergétique qui fera la viabilité d'une idée motrice. Et ce sont, par conséquent, les états de conscience *intéressants*, c'est-à-dire le plus capables d'attirer notre attention, qui auront le plus de chances de se réaliser (2).

---

(1) Comprenons bien ce que signifie le mot personnalité. Là non plus, il ne s'agit pas d'une puissance abstraite, d'une entité mystérieuse. C'est tout simplement l'ensemble constitué par nos goûts, nos tendances propres, nos affinités spéciales. Tous ces éléments proviennent de notre hérédité, augmentée de tout ce que nous a donné notre éducation, dans les différents milieux où le hasard nous a fait vivre. Qu'on nous excuse de la tendance déterministe dont est empreint cet exposé forcément succinct. Nous nous gardons bien d'avoir voulu aborder ici le problème du libre arbitre. Ce problème se pose avec autant de difficultés au delà de la théorie que nous exposons, et qui nous a semblé être, dans la lumière de l'école psycho-physiologique, la conception actuelle de l'activité.

(2) Nous avons éliminé ici volontairement les actes commis par habitude. Ceux-ci dont le quasi-automatisme est la preuve de la grande aptitude à se réaliser, loin de captiver l'attention, semble au contraire chercher à l'éviter. L'attention, d'ailleurs, même bien intentionnée à leur égard, ne pourrait que leur nuire, en diminuant leur précision et leur rapidité à s'exécuter. Leur rôle semble être de libérer l'attention, pour lui permettre de diriger les mouvements qui ne sont pas habituels et aussi de sauvegarder plus efficacement et inconsciemment l'individu, en répondant aux sollicitations du milieu, plus vite et plus exactement que ne saurait le faire l'attention.

« Il y a synonymie, écrit William James, à parler d'objets d'attention et d'objets d'intérêt. Il semble qu'il faille chercher la cause profonde de l'efficacité impulsive d'une idée, non pas du côté des voies de décharge et de l'aptitude de cette idée à les traverser, mais bien du côté de la conscience et dans l'aptitude de l'idée à la conquérir et à y monopoliser l'attention. » (1)

Notons, sans y insister, l'importance des éléments affectifs dans cette aptitude à captiver l'attention. Ce sont eux le plus souvent qui sont les déterminants de la volonté. Et Payot, dans un beau livre (2), a pu montrer qu'il faut les cultiver et les diriger pour relever les volontés affaiblies. C'est d'abord la représentation des objets qui provoque en nous des réactions affectives : passions, instincts violents, émotions. Il est inutile d'insister sur la puissance motrice de l'amour, particulièrement dans le domaine de la psychologie pathologique ; et la chronique des tribunaux regorge d'actions criminelles commises sous l'influence de la passion amoureuse. D'autres fois, ce sont les évocations de sensations s'accompagnant toujours d'intenses plaisirs ou de graves douleurs : l'espoir, faculté d'envisager l'avenir avec bienveillance, la crainte, qui nous le fait voir sous des couleurs plus sombres, sont particulièrement propres à éveiller, à captiver notre attention et à la tenir en haleine.

Par inhibition, notre personnalité empêche une idée jugée par elle indésirable de se réaliser. Ici, pas plus qu'à propos de la personnalité, il ne s'agit d'une puissance

---

(1) W. James. — Psychologie.
(2) Payot. — L'éducation de la volonté.

mystérieuse. L'inhibition est tout simplement constituée par les éléments de lutte, pensées morales ou pieuses, par exemple, qui s'opposent à l'idée indésirable dans le champ de la conscience. Qu'une idée ne soit pas jugée convenable par notre personnalité, et celle-ci fera appel aux idées contraires qui dormaient dans le subconscient.

« Pour neutraliser une impulsion, écrit William James, il suffit de penser aux motifs qui s'y opposent. Leur seule présence dans la conscience suffit à déterminer le veto et à rendre impossibles les actes les plus attrayants par ailleurs. » (1)

Voici donc, extrêmement schématisé, le processus suivant lequel l'idée d'un acte, dans la psychologie normale, se réalise. L'impulsion, forme anormale de l'activité, dépend des mêmes éléments; nous allons essayer de montrer par quels caractères elle se rapproche et se sépare de la volition normale.

Envisagée à ce point de vue, elle apparaît comme une idée indésirable, chargée, selon des conditions que nous allons préciser, d'une telle quantité d'énergie réalisatrice, qu'il faut qu'elle passe à l'acte, malgré la puissance et le nombre des forces inhibitrices.

Les modalités de ce phénomène sont nombreuses.

Tantôt, la conscience tout entière est douée d'une telle quantité d'énergie qu'il faut qu'elle commande un acte quel qu'il soit tout comme une concentration d'énergie en un point d'un système physique y détermine une explosion. Il en résulte que le premier acte dont la repré-

(1) W. James. — Psychologie. Page 596.

sentation s'offre à l'esprit est admis à se réaliser, sans que la volonté puisse intervenir. Cette extériorisation est tellement rapide que les forces inhibitrices n'ont pas le temps d'atteindre et de retenir l'action qui s'ébauche déjà. S'il se trouve que l'idée ainsi mise en mouvement soit seulement bizarre, le mal n'est pas bien grand; mais on assiste parfois à des conséquences plus graves.

« Un malade, écrit Delmas (1), par ailleurs polydéséquilibré, présente des crises paroxystiques de tics, au cours desquelles il manifeste des *impulsions de décharge*, comme celle de se frapper la tête contre un mur, ou de se donner des coups de poing sur la tête. »

Et ce qui montre la nature explosive de cette catégorie d'impulsions, c'est que le but n'en est pas toujours absolument précis dans l'esprit de leurs auteurs. Elles se présentent sous la forme de poussées à commettre un acte anormal, à tuer par exemple, mais sans que l'objet sur lequel doit se commettre cet acte soit forcément déterminé. Pérena rapporte le cas d'un monomaniaque, Blottin, qui ne choisit pas pour victimes ceux auxquels il attribuait ses malheurs, mais sa fille pour qui il avait la plus grande affection. Et Gall celui d'un impulsif qui, racontant ses accès, déclarait que, « quand ça le prenait », il fallait qu'il tue, qu'il étrangle, *ne fut-ce qu'un enfant*.

Tantôt, par suite de cette maladie de la volonté que Ribot a si bien décrite sous le nom d'aboulie, les idées inhibitrices ne sont pas assez puissantes ni assez nom-

(1) Journal de la Psychologie, 1923.

breuses pour empêcher la tendance indésirable de se manifester.

Il convient de rapprocher ces impulsions abouliques des actes cataleptiques. Dans la catalepsie, la conscience est rudimentaire. La personnalité (1) se sépare en quelque sorte de la conscience présente. Et cette conscience présente serait vide, si elle n'était peu à peu envahie par les perceptions du milieu. Elle est réduite aux sensations et aux images, sans aucune de ces liaisons qui constituent personnalité et jugement. (Rétrécissement du champ de la conscience).

En conséquence, chez le cataleptique, la lutte des idées d'actes qui est l'état habituel de la conscience ne saurait exister. Il n'y a pas combat, faute de combattants. Le résultat de cet état est facile à prévoir : l'absence d'inhibitions entraine l'absence de lutte. C'est le règne des perceptions. Toute perception donne lieu à une représentation qui, étant sans adversaires dans la conscience passe à l'acte. C'est l'automatisme des perceptions.

Que se passe-t-il en effet chez le cataleptique ?

« Au lieu de toucher le sujet, écrit Janet, mettons-nous bien en face de lui, dans la direction de son regard, et faisons nous-même un mouvement au lieu de déplacer ses membres. Lentement Léonie va se mouvoir et mettre son bras, puis tout son corps dans la position que nous avons prise. C'est l'imitation spéculaire ou en miroir, parce que le sujet imite ordinairement avec son bras

(1) Voir p. 51, note 1.

gauche le mouvement que nous faisons avec notre bras droit et ressemble à notre propre image dans un miroir. »

De même, le sujet présente les phénomènes d'écho-praxie, d'écholalie et d'échomimie. La représentation consciente du geste perçu, ne se trouvant en lutte avec aucune autre représentation, passe à l'acte.

Chez l'aboulique, nous sommes en présence de phénomènes du même ordre, mais ici les inhibitions ne sont pas tellement diminuées en nombre qu'en puissance. Les idées les plus extraordinaires, qui normalement traversent tous les esprits sans passer à l'acte, ne peuvent être inhibées chez l'aboulique et se manifestent en impulsions. En d'autres termes, l'acte du cataleptique est dans l'ordre hiérarchique le terme extrême de l'impulsion aboulique; ici, en effet, l'inhibition est réduite à zéro, il n'y a pas même lutte, faute d'éléments inhibiteurs.

L'aboulie n'est dans certains cas qu'un exemple un peu particulier de ces rétrécissements du champ de la conscience dont parle Janet.

Tantôt, sous l'influence d'une intoxication, de l'alcoolisme, par exemple, notre personnalité, tout en étant sujette à un trouble qui ne lui permet plus de juger exactement le degré de convenance ou d'inconvenance d'un acte, est brusquement surchargée d'énergie, comme dans ces cas d'impulsions-explosion que nous avons relatés plus haut. Il y a une telle confusion morale, une telle tendance de la personnalité à se traduire en mouvement, que les idées des actes les plus extraordinaires peuvent se réaliser.

Dans ces trois exemples (décharge, aboulie, intoxica-

tion), l'impulsion tire sa cause d'un état anormal de la conscience : ce sont des impulsions à type endogène.

Il est des cas, au contraire, où l'origine de l'impulsion ne semble pas dépendre d'un état préalable de la conscience. En étudiant les auteurs de ces actes anormaux, on ne trouve rien en eux qui permette de dire qu'une cause pathologique quelconque, passagère ou durable, ait précédé dans leur esprit l'accomplissement de ces actes.

C'est ainsi que, voyant bailler quelqu'un, on répète malgré soi ce geste malgrâcieux et impoli, sans que la volonté, même chez les gens bien doués, n'ait aucun pouvoir contre cette tendance à l'acte. Il y a ici une imitation invincible. Il s'agit bien d'une impulsion, puisque le geste s'accomplit en pleine conscience et malgré l'intervention de la volonté. La cause n'en réside pas dans l'individu, mais dans le milieu : il s'agit de toute évidence d'une impulsion exogène.

De même, dans certains cas qu'on pourrait appeler impulsions par phobie, la vue d'un objet ou d'un spectacle évoque la possibilité d'un acte dangereux. La vue d'un précipice, par exemple, provoque en nous la représentation de notre chute possible dans ce précipice. Et quelquefois, cette crainte est si forte que nous y sommes infailliblement poussés.

Ici également, il s'agit d'une impulsion exogène.

Si nous cherchons le mécanisme de ce type particulier, à quoi nous adresserions-nous mieux qu'à cette faculté d'attention dont parle William James, et qui, si souvent, est la source de nos énergies actives ?

« On ne voit pas de cas, écrit William James, où l'effi-

cacité des impulsions n'ait pas pour première condition une énergique prise de possession de la conscience. » (W. J., p. 596).

Selon nous, voici à peu près, d'une façon toute hypothétique, évidemment, ce qui l'explique.

L'idée de notre chute possible est si attachante, et notre instinct de conservation si puissant que, rapidement, elle accapare toute notre attention. La crainte déclanche en nous une crise émotive qui décuple la fièvre d'attention dont nous entourons la représentation de l'accident qui pourrait nous arriver. Cette sollicitude de l'attention confère à l'idée une énergie réalisatrice d'autant plus grande que le danger qu'elle nous fait encourir est plus grave, c'est-à-dire plus digne d'intérêt.

L'idée a donc déjà plus de tendance à se réaliser, quoique nous luttions contre elle. Mais, elle n'y arriverait pas, s'il n'y avait en nous un état affectif suffisant pour diminuer notre faculté d'inhibition.

C'est à la faveur de l'émotion à laquelle nous sommes soumis que l'acte se produit.

Ce rôle de l'émotion dans l'accomplissement des états impulsifs est d'une importance considérable. Il explique et il illustre cette opinion, que la plupart de nos actions sont commandées par des états affectifs. C'est le plaisir et la douleur dont sont agrémentés nos désirs de faire certains actes qui nous les font le plus souvent accomplir. Payot montre avec clarté, dans son « Education de la Volonté », la puissance réalisatrice de la passion; et, nous donnant un exemple personnel, il fait voir que ce qui nous entraîne à certaines actions pénibles, comme celle de se

lever d'un bon lit bien chaud, un matin d'hiver où il fait très froid au dehors, ce ne sont pas des états purement intellectuels, mais des éléments affectifs, tels que la représentation du plaisir qu'on prendra à la lecture d'une certain livre, ou à déguster un bon déjeuner, une fois qu'on sera debout.

Les états affectifs sont à l'origine des états moteurs. C'est ce qui explique, par exemple, la puissance motrice de la musique. C'est en déclanchant une émotion, que les rythmes patriotiques de la Marseillaise ont poussé nos soldats aux élans héroïques.

« Un homme mélancolique, écrit Gall (1), assista au supplice d'un criminel. Ce spectacle lui causa une émotion *si violente* qu'il fut saisi à son tour du désir le plus véhément de tuer et, en même temps, il conservait l'appréhension la plus vive de commettre un tel crime. Il dépeignait son déplorable état en pleurant amèrement avec une confusion extrême. Il se frappait la tête, il se tordait les mains et criait à ses amis de se sauver. Il les remerciait de la résistance qu'ils lui opposaient ».

« Une des causes, dit Janet, les plus curieuses et les plus fréquentes d'une misère psychologique momentanée, c'est encore *l'émotion* dont la nature est si mal connue. L'émotion, on le sait, rend les gens distraits; elle les rend quelquefois anesthésiques, soit passagèrement, soit d'une façon durable. Hack Tuke cite à plusieurs reprises des individus qui sont devenus aveugles ou sourds à la suite d'une forte émotion. En un mot, l'émotion a une action

(1) Gall. — Fonctions du cerveau, t. IV, p. 99-100.

dissolvante sur l'esprit, diminue sa synthèse et le rend pour un moment misérable. » (1)

Ainsi s'explique donc le mécanisme réalisateur de certaines représentations d'actes anormaux. Leur anomalie même provoque une secousse émotive (laquelle diminue notre puissance inhibitrice) et une sollicitude exceptionnelle de l'attention (laquelle développe l'énergie d'extériorisation) (2) qui permettent ce paradoxe qu'en pleine conscience, un acte, jugé inconvenant et indésirable, arrive cependant à réalisation.

Pour mettre en lumière la réalité incontestable des impulsions à type exogène, nous étudions dans un chapitre spécial *le rôle de l'imitation* en matière de tendances impulsives. Mais par avance, on peut s'en rendre compte, au moins grossièrement, en se souvenant de ces contagions du suicide sur lesquelles, d'ailleurs, nous reviendrons. La lecture des livres et des journaux qui en publient si volontiers des exemples sont des agents efficaces de leur reproduction. Ils attirent et multiplient l'attention qu'on leur porte, et amplifient à plaisir les émotions qu'elles provoquent en nous, en donnant avec complaisance les détails les plus propres à nous intéresser, c'est-à-dire les plus épouvantables. Et c'est ainsi que les idées les plus vagues et les moins accusées de suicide se transforment par la répétition de leur évocation en impulsions irrésistibles, c'est-à-dire en suicides réels.

Imitation et phobie impulsives, phénomènes fréquents,

(1) Janet. — Automatisme psychologique, p. 457.
(2) Celle-ci pouvait être commandée en partie par celle-là.

mettent bien en lumière, pensons-nous, l'importance de l'élément exogène, qui ne joue pas toujours un rôle de cause occasionnelle, mais qui est parfois la cause profonde de l'impulsion.

On excusera la digression que nous avons faite dans le domaine de la psychologie normale, au cours de ce chapitre, mais nous croyons avoir fait mieux comprendre, ainsi, ce qui est selon nous le mécanisme général des impulsions, la différence qui sépare le type exogène du type endogène, et, aussi, le rôle et la nature du mécanisme d'inhibition dans la lutte contre les poussées impulsives.

(1) Est-il utile de dire ici, que toutes les explications proposées, outre qu'elles ne sont pas de nous, et qu'elles nous semblent être la conception des psychologues contemporains, n'ont pas la prétention d'être l'expression, même très lointaine de la vérité ? Elles ne sont qu'un essai extrêmement schématique de se représenter vaguement les liens qui unissent notre conscience idéative à cette chose si profondément différente d'elle : l'action.

CHAPITRE IV

DIVISION DES IMPULSIONS

En nous basant sur ce que nous avons dit au chapitre troisième, nous avons essayé de diviser les impulsions en deux classes : les impulsions à type exogène et les impulsions à type endogène.

Mais, au risque de nous répéter, insistons sur ce fait que dans chacune de ces classes l'élément exogène ou l'élément endogène ne sont pas exclusifs. Autrement dit, il n'y a pas d'impulsions purement endogènes, comme il n'y a pas d'impulsions purement exogènes. Dans toute impulsion, il y a nécessairement un état préalable, passager ou durable (d'où elle tire une de ses raisons d'être), et une cause extérieure plus ou moins importante.

C'est suivant le degré de l'importance que chacun de ces éléments peut avoir atteint dans une impulsion déterminée, ou plutôt suivant celui qu'elle nous parait atteindre,

que nous avons essayé d'établir nos deux types fondamentaux.

Il ne s'agit en réalité que d'une prédominance *apparente* de l'un ou l'autre de ces caractères. Si la cause extérieure prédomine, il arrive parfois qu'elle apparaisse (si grande est son importance), comme la cause essentielle de l'impulsion. C'est ce qui se passe dans les impulsions par imitation, mais, il n'y a là qu'une apparence et, si notre connaissance de la pathologie était plus profonde, peut-être trouverions-nous aussi à quel état morbide passager répond cette hypertrophie de la faculté d'imitation. C'est dire que notre point de vue exposé dans le tableau qui est établi plus loin, ne veut pas être une classification. Il ne s'agit que d'une division d'attente. Mais elle a le mérite de permettre d'étudier sous un jour nouveau des phénomènes qui n'ont pas toujours été considérés comme des impulsions, de mettre en valeur quelques éléments, dépendant des fondements mêmes de l'âme, qui, comme l'imitation, comme la crainte, jouent un grand rôle en pathologie mentale.

L'étude de ces éléments dépasse même le cadre de l'impulsion; il y a dans un grand nombre de faits semi morbides et semi normaux, comme Grasset en a rapportés dans son livre « Demi fous et demi responsables », un mouvement d'instincts, assez facile à percevoir. On dirait d'un voile qui, agité par le vent empièterait tantôt sur le territoire pathologique et tantôt sur le territoire physiologique.

Pourquoi ne pourrait-on pas, élargissant notre conception, étudier le rôle de l'imitation, par exemple, de la

crainte de la curiosité, ou de l'imagination dans ce qu'elles ont de pathologique ? Cette manière d'envisager les choses serait peut-être très fertile en résultats. De même qu'on peut en médecine organique faire l'étude des manifestations subnormales de l'hypertension artérielle par exemple, ou de l'insuffiscance hépatique, sans préoccupations des maladies qui leur donnent naissance (et que nous ignorons le plus souvent), pourquoi n'étudierait-on pas la curiosité maladive ou l'imagination exagérée, sans tenir compte des maladies plus ou moins bien connues qui sont à leur origine ?

Il y a une série de syndromes à individualiser en partant de ces éléments fondamentaux de l'âme humaine.

Quoi qu'il en soit, voici comment nous établissons nos divisions des impulsions :

I. — Impulsions typiques :

A) D'après l'état préalable anormal passager ou durable (type *endogène*) :

a) Imp. hypersthéniques;
b) Imp. des abouliques;
c) Imp. des intoxiqués : alcooliques;
toxicomanes, etc.;
d) Imp. dûes à un état physiologique spécial non habituel (étapes de la vie génitale féminine) :
puberté;
menstruations;
grossesse;
ménopause.
e) Imp. dans la manie;

f) Imp. dans la démence précoce;
g) Imp. des persécutés;
h) Imp. des dégénérés;
i) Imp. liées à des intoxications gastro-intestinales;
j) Imp. dans l'inanition;
k) Imp. dans la paralysie générale;
l) Imp. par perversion morale.

B) D'après la cause extérieure (type *exogène*) :

a) Imp. par imitation;
b) Imp. de phobie;
c) Imp. de perception évocatrice.

II. — Impulsions itératives :

Tics, etc..

Pour que notre travail sur l'impulsion fût à peu près complet, il eût fallu étudier tous les types que nous avons énumérés dans le tableau ci-dessus exposé, et, en particulier, insister sur les impulsions à type exogène.

Notre but n'était pas de faire une monographie de la question, mais de porter la preuve d'une idée que nous avions à son sujet. Nous avons pensé que les impulsions à type endogène, décrites dans tous les manuels à propos des maladies auxquelles elles se rapportent n'avaient pas leur place ici.

Parmi les impulsions à type exogène, nous dirons simplement un mot des impulsions par crainte et des impulsions par perception évocatrice. Les impulsions par imitation seront longuement étudiées au chapitre suivant.

Qu'est-ce tout d'abord que la perception évocatrice ? C'est, par association d'idées, l'évocation (provoquée par la perception d'un objet) du geste nécessaire à l'usage de cet objet. Si cette évocation s'accompagne d'une émotion suffisante et d'un intérêt tel que l'attention en soit puissamment captivée, il se peut que, contrairement à tout sentiment de convenance, et malgré la lutte de la volonté, cette évocation d'un geste devienne le geste lui-même.

En voici un exemple personnel :

Un de mes camarades de lycée, âgé alors de douze ans, et par ailleurs parfaitement normal, s'était procuré, par un sentiment de vanité assez commun à cet âge, un long couteau « à cran d'arrêt », véritable arme de combat qu'il nous montrait avec fierté et qui provoquait d'ailleurs chez certains d'entre nous une respectueuse admiration. Un jour, dans la cour même de notre lycée, il faisait sa démonstration habituelle à un enfant de son âge. Quand il eût dégusté à son aise la joie d'éveiller chez lui l'admiration à laquelle il était accoutumé, l'idée lui vint de simuler une agression. Il approchait, dans la chaleur du jeu, la lame dangereuse du visage même de son interlocuteur. Celui-ci, d'ailleurs, était loin de soupçonner le sort qui l'attendait et prenant goût à la joie que lui procurait la simulation du combat, il mimait la détresse du passant inquiet attaqué de nuit par un bandit. Attaques et ripostes, d'abord simulées avec joie faisaient place à une sorte de nervosité fiévreuse. Que se passa-t-il dans l'esprit du possesseur de l'arme ?

Nous n'avions pas vu tout le début de cette scène pour laquelle les imprudents enfants avaient choisi l'endroit le

plus retiré de la cour, à l'abri de la surveillance du maître de récréation, dont la présence, on le comprend, les aurait empêchés de se livrer à leur bizarre divertissement. Mais ce que je sais pour l'avoir vu de mes propres yeux, étant accouru au bruit d'un grand cri d'effroi, c'est que, le plus jeune de nos camarades gisait sur le sol, livide, la jambe droite inondée d'un sang si abondant qu'il faisait déjà une flaque tragique sur la terre.

Mais déjà des bras vigoureux l'emportaient à l'infirmerie; il ne nous restait plus que le souvenir intense d'un spectacle que je n'oublierai jamais, et aussi cette angoisse d'un geste que personne ne savait nous expliquer.

J'ai su plus tard que le petit blessé avait failli mourir d'un coup de couteau à la cuisse, et qu'il ne devait son salut, ayant eu la veine fémorale coupée, qu'à la présence d'esprit d'un maître bien avisé qui avait eu soin de mettre à propos un garrot à la racine du membre.

Plus encore que le souvenir impressionnant, l'angoisse du geste incompris m'était restée comme une obsession. Et ce n'est qu'aujourd'hui, étudiant les impulsions dûes à des mobiles extérieurs que j'arrive à une explication à peu près satisfaisante.

Je crois que l'évocation du geste de tuer était entrée dans l'esprit du jeune et imprudent camarade avec d'autant plus de force qu'à la suite d'une perception intense, visuelle et *tactile* (1) de l'arme qu'il s'était procurée, elle s'accompagnait de l'émotion et de la fièvre d'un combat. Peut-être même, cette impulsion n'a-t-elle pas été su-

(1) Voir la note 2 de la page 70.

bite, mais a-t-elle été le résultat d'une véritable obsession impulsive née au moment de l'acquisition de ce couteau. Le geste avait dû être précédé d'une incubation pendant laquelle l'enfant devait se répéter (par simple amusement et avec la certitude qu'il ne le ferait jamais) que, s'il le voulait, il pouvait faire du mal avec cette chose qu'il avait à sa disposition. Et l'idée criminelle s'était probablement implantée dans son esprit au point qu'elle lui apparaissait par habitude comme d'une réalisation point tout à fait impossible. La simulation du combat, prétexte inconscient *ou voulu* avait servi de point de départ au déclenchement du geste.

Il nous parait que cette observation est assez démonstrative si l'on admet notre explication. Et comme elle prouve la réalité de l'impulsion exogène ! Je pense, quant à moi, qu'il est une foule d'individus dont l'esprit est sain et pour lesquels la vue impressionnante, émotive, intense et répétée d'un objet est l'origine d'une impulsivité qui ne se serait manifestée d'aucune manière, si cet objet ne s'était pas offert à eux. Dans les délits de pure indélicatesse et commis sans excuse d'impulsivité, « l'occasion fait le larron » dit la sagesse populaire. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'impulsion ?

L'occasion fait le malade, ou plutôt elle donne sa forme à la folie préexistante, mais qui, sans elle, n'aurait pas pu se manifester.

Et c'est bien ce qu'on observe dans la kleptomanie. On sait le rôle de cause profonde, et non pas seulement de cause occasionnelle que jouent les étalages, les soldes,

et les autres formes de la publicité commerciale, dans le développement de la folie du vol dans les grands magasins.

« Le grand magasin d'aujourd'hui est un chef d'œuvre d'organisation, et ce n'est pas faire un reproche aux hommes prodigieusement habiles qui l'ont porté au degré de perfectionnement actuel que de constater que, dans l'intérêt de leur commerce, ils y ont pratiqué l'art de la séduction, de la tentation, d'une façon vraiment géniale... (1) »

« ...Mais, une fois dans l'antre, la femme se trouve dans une atmosphère spéciale qui la prend par tous ses sens. A la vue de tant de richesses, tout ce qu'il y a en elle de bien-être, d'instinct de coquetterie, s'éveille et se surexcite. Et elle n'a pas seulement le droit de contempler ces richesses, elle peut encore les *manier*, les *palper* (2) tout à loisir — ce qui est déjà une jouissance — et cela sans que personne lui en demande compte et s'inquiète de ses intentions (3) ».

« J'ai connu une femme qui, relevant à peine d'une maladie grave, ne voulut pas s'abstenir de son pélerinage habituel, et en mourut. Non pas qu'elle eût quoi que ce soit à acheter, mais il lui fallait l'atmosphère du grand magasin, et la contemplation de toutes ces belles choses...

« Tant d'art, malheureusement, ne pousse pas seulement à l'achat : il pousse au vol... (4).

« Toutes (ces voleuses) n'ont pas été éprouvées de la

---

(1) Dubuisson. — Les voleuses de grands magasins. p. 39.
(2) Noter l'influence de la sensation tactile.
(3) Id. p. 40.
(4) Id. p. 42.

même manière par l'atmosphère du grand magasin. Mais toutes déclarent que c'est dans cette atmosphère que leur pauvre tête s'est perdue. Elles dépeignent l'effet produit sur elles comme une sorte de griserie qui pour les unes est presque immédiate, qui pour les autres est plus longue, et ne fait sentir son action qu'au bout de plusieurs semaines et de plusieurs mois ; tout dépend de la force de résistance de chacune... » (1).

« Ici, la victime est presque aussi coupable que le délinquant. La femme vole, mais c'est le magasin qui la pousse à voler, qui dresse le piège auquel elle succombe : N'y a-t-il pas là une situation nouvelle qui mérite de fixer l'attention des pouvoirs publics ? » (2)

Chez les prédisposés, la folie impulsive dépend ainsi, souvent, de l'occasion fournie par un objet évocateur d'un geste.

« Cet état de misère psychologique, dit Janet (3), peut être accidentel ou passager... Quels sont les résultats de cette misère accidentelle ? Ils seront bien différents selon les circonstances : si, pendant cette période malheureuse, le malade n'a été impressionné par aucune sensation anormale, s'il n'a été frappé par aucune idée précise et dangereuse... il restera pendant le reste de sa vie parfaitement libre et raisonnable. Que de gens ont eu ainsi des occasions de devenir fous dont ils n'ont pas profité ! Mais si par malheur, une impulsion nouvelle caractéristique et dangereuse est faite sur l'esprit à ce moment où il est incapable

(1) Noter l'influence de la sensation tactile. p. 52.
(2) Id. p. 223.
(3) Janet. — Automatisme, p. 457.

de résister, elle prend racine dans un groupe de phénomène anormaux, elle s'y développe et ne s'efface plus...

« Un malheureux jeune homme de dix-sept ans (1), D... fait effort le matin pour se rendre à son ouvrage habituel et, comme il est garçon coiffeur, se met en devoir de raser un client. *A peine tient-il le rasoir en main* que la sueur lui vient à la face, que ses tremblements augmentent et gagnent son bras. Une pensée, horrible pensée, lui traverse l'esprit, il désire, il veut couper la gorge de cet individu qu'il est en train de raser. Epouvanté de cet acte, il résiste avec une sorte de rage et s'accroche à la chaise pour ne pas tomber. Il essaie encore de lever son rasoir, mais l'impulsion revenant plus terrible, il se sauve dans sa chambre en poussant de grands cris. On court après lui et on n'a que le temps de le saisir au moment où il allait se couper la gorge à lui-même ».

La phobie du rasoir est d'ailleurs assez commune chez les coiffeurs. A la consultation du service de M. Laignel-Lavastine, à l'hôpital de la Pitié, les cas en sont assez fréquents. Mais il s'agit plus souvent d'une impulsivité latente et qui ne se manifeste pas par un acte (2). Ces impulsions sont plutôt à classer parmi les impulsions de phobie, que nous étudierons nlus loin, que parmi les impulsions par perception évocatrice.

Et Janet ajoute plus loin, p. 458 :

« De même l'impulsion de couper la gorge avec un rasoir, *à laquelle il ne pensait pas auparavant*, vint au jeune

(1) Janet. — Automatisme, p. 423.
(2) Cette constatation nous a été aimablement communiquée par le Docteur VINCHON, Assistant de la Consultation.

homme dont j'ai parlé, quand, dans un accès de désagrégation et de faiblesse morale, *il eut le malheur de toucher un rasoir*. C'est pour cela que les idées fixes de ces malheureux *sont rattachées à leur profession*, aux livres qu'ils ont l'occasion de lire, aux paroles qu'ils entendent dans leurs moments de faiblesse ».

Et c'est ce qu'on observe bien dans les impulsions toxicomaniaques.

« C'est dans une certaine mesure — écrit Logre — l'occasion qui fait le morphinomane; en voici une preuve éclatante; la morphinomanie atteint surtout, dans la proportion de quarante à cinquante pour cent des cas, le personnel médical (médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, infirmières, etc..). Si on ajoute à cette liste celle des malades auxquels une prescription imprudente a ouvert la porte des paradis artificiels, on devine à quel point, avec quelle plénitude de sens, on peut dire que l'empoisonnement par la morphine est une maladie *médicale*... »

A côté des impulsions par perception évocatrice, voici celles qui sont provoquées par la crainte même de les accomplir. Il y a là un phénomène d'apparence paradoxale et pourtant assez commun.

« On peut remarquer, écrit Westphal, que dans certains cas, la terreur de produire un acte y conduit invinciblement : effets de vertige, gens qui se jettent dans la rue par crainte d'y tomber, qui se blessent par peur de se blesser, etc... *Tous ces faits s'expliquent par la nature de la représentation mentale qui, en raison même de son intensité, passe à l'acte.* »

Ici, l'émotion du danger possible joue un rôle capital

dans la réalisation de l'impulsion. A l'anxiété constitutionnelle qui caractérise la plupart de ces impulsifs par crainte, s'ajoute l'émotion provoquée par la crainte elle-même.

L'importance des éléments affectifs, avons-nous dit, est très grande à l'origine des manifestations motrices. Nulle part, plus que dans ces cas, elle n'est apparente et démonstrative.

C'est par un mécanisme analogue que doit s'expliquer le vertige qui, à la faveur d'une anxiété antérieure et surtout de l'émotion provoquée par la crainte, détermine la chute, sur le bord d'un précipice. La représentation du mouvement de chute et du dommage qu'elle entraînerait, est si puissante qu'elle commande irrésistiblement au geste.

J'ai été sujet moi-même à une impulsion par crainte. Je n'ai pas assez abusé de l'auto-observation, pour qu'on ne me pardonne pas celle-ci.

J'apprenais à monter à bicyclette et me promenais sur le bord d'une rivière. Je devais prendre un pont assez étroit, lorsque je vis une voiture qui se dirigeait vers lui. Dès lors j'eus la sensation que je ne pourrais pas échapper à l'accident. La crainte de passer sous cette voiture était si forte, que, m'étant engagé sur le pont en même temps qu'elle, je tins mal mon équilibre, je vacillai, et, enfin, au suprême degré de la terreur et impuissant à mesurer mes gestes, je tombai assez malencontreusement pour que ma roue avant passât toute entière sous les roues que j'avais peur.

L'impulsion par crainte peut d'ailleurs prendre la

forme obsessive. Je puise dans Pitres et Regis l'observation suivante :

« F..., étant très affaibli physiquement et moralement, sujet à certains vices sexuels et en particulier à la masturbation, tombe par hasard sur un prospectus parlant d'onanisme, de pertes séminales et de leur terminaison fréquente par le suicide. Dès lors l'idée qu'il finira par un suicide s'implante dans son esprit. Depuis deux ans il est sujet à une obsession anxieuse. Actuellement, il présente des crises intermittentes de phobie systématisée et d'impulsion de suicide. Ces crises atteignent leur paroxysme quand le malade lit les cas de suicide relatés par les journaux. Il est tellement malheureux qu'il a fini par vouloir se suicider... »

Nicouleau a écrit sur ce sujet dans les annales médico-psychologiques de 1892 une intéressante étude sous le titre évocateur « Thanatophobie et Suicide ».

« Les phobies des impulsions, écrit Regis, sont des impulsions en germe ».

Imitation, perception évocatrice et crainte, telles sont les sources d'impulsions exogènes qui nous ont paru les plus habituelles. Il en existe certainement bien d'autres. Peut-être des recherches nouvelles nous apprendront-elles à les connaître. Nous n'avions pas l'intention de faire un tableau complet des classes d'impulsions exogènes. La description et les exemples d'impulsivité imitative que nous donnons au chapitre suivant ne sont destinés qu'à prouver notre thèse : dans la génération des tendances impulsives, à côté des éléments internes, les circonstances extérieures joueraient aussi un rôle de grande importance.

Nous pensons y avoir réussi.

Deuxième Partie

LES
IMPULSIONS PAR IMITATION

LES IMPULSIONS PAR IMITATION

Normalement, tout acte perçu éveille en nous la représentation motrice de cet acte, c'est-à-dire une certaine velléité de le reproduire. Notre volonté doit intervenir pour la retenir : il y a en nous une tendance presque automatique à l'imitation, telle que tout acte perçu serait répété si nous ne nous y opposions volontairement.

« A regarder lancer la boule ou croiser l'épée, écrit William James, on sent dans ses bras s'esquisser des mouvements sympathiques aux mouvements des joueurs ou des escrimeurs. Un conteur naïf mime à plein cœur tout ce qu'il raconte. Quand on est bien pris par la lecture d'une bataille, on éprouve dans le système musculaire de légères tensions à mesure que se déroulent les péripéties du combat ».

Nous avons observé que certaines personnes âgées ne répondaient à la question qui leur était posée qu'après avoir répété les mouvements exécutés par les lèvres de leur interlocuteur.

« Ainsi vont les choses dans la réalité, écrit Ribot; si l'on compte dans chaque vie humaine ce qui doit être inscrit au compte de l'automatisme de l'habitude, des

passions et surtout de l'*imitation*, on verra que le nombre des actes volontaires au sens le plus strict du mot, est bien petit.

Pour la plupart des hommes, l'*imitation* suffit, ils se contentent de ce qui *a été* la volonté d'autrui, et, comme ils pensent avec les idées de tout le monde, ils agissent avec la volonté de tout le monde. » (1)

Cette importance de l'imitation est si banale que nous pouvons la constater dans les éléments les plus simples de l'activité psychique. C'est chez l'enfant, peut-être, qu'elle affecte l'aspect le plus typique.

Les enfants sont de constants imitateurs. Sans comprendre le sens des gestes et des paroles, ils les répètent le plus souvent avec un succès d'exactitude qui fait la joie de ceux qui les aiment et qui aiment à les observer. Cette exactitude s'explique : dans ces cas, les gestes ou les mots n'étant pas même compris, la répétition n'affecte pas la sphère intellectuelle. C'est une imitation directe, à peine psychique, et qui se passe presque toute entière dans le système moteur. L'imitation est consciente, mais la volonté ne joue sur elle qu'un rôle minime. Elle est, pourrait-on dire, automatique, en ce sens qu'elle est plus subie que voulue. Cet automatisme imitatif que subit l'enfant n'est pas, d'ailleurs, un phénomène simplement curieux. Il a, chez lui, un rôle des plus importants : il est la base essentielle, fondamentale, de l'éducation. C'est en répétant, en quelque sorte automatiquement, les gestes et les mots qu'il perçoit, que l'enfant apprend à agir et à

(1) (Ribot. — Les maladies de la volonté, p. 177, 33e édition.)

parler. Et, plus tard, lorsque l'enfant apprendra des choses plus difficiles encore, l'imitation directe sera toujours nécessaire pour qu'il les sache parfaitement : l'explication orale d'une difficulté technique (le mécanisme du jeu pianistique, par exemple) ne saurait en effet la lui aplanir; tout le monde sait l'incontestable supériorité de l'enseignement pratique sur l'enseignement théorique.

Mais c'est dans le jeu, surtout, que l'enfant fait le plus appel à ses qualités d'imitation. Le jeu, est-il autre chose d'ailleurs que la préparation à la vie ? (1) « L'enfant, écrit Queyrat, imite *ce qui le frappe*, ce qui l'intéresse; il mime des scènes plus ou moins dramatiques de la vie sociale; il reproduit les modèles que les uns et les autres, son père, sa mère et ses maîtres notamment, lui ont présentés... » (2)

« Les enfants, écrit-il encore, et les jeunes animaux ont donc un penchant irrésistible à reproduire non tous les actes qu'ils voient accomplir, mais ceux-là par lesquels ils ont eux-mêmes une prédisposition instinctive affaiblie. Ils apprennent ainsi à développer et à perfectionner ce qui est en eux sous une forme incomplète d'aptitudes héréditaires. » (3)

La psychologie animale nous montrerait encore l'importance de l'imitation. Le singe, c'est-à-dire celui des animaux qui se rapproche le plus de nous par l'ensemble

---

(1) « Sans les jeux, dit Forel, l'animal adulte serait mal préparé pour la plupart des actes de sa vie ».
(2) F. Queyrat. — Les jeux des enfants, p. 84.
(3) Id. p. 43.

de ses caractères physiques et moraux, a acquis comme imitateur une réputation proverbiale.

Il y a dans l'observation des foules, un grand nombre de faits curieux par leur netteté qui montrent l'importance de l'imitation et les réactions de répétition que les individus qui les composent s'imposent mufuellement. La mode avec tout ce qu'elle a de bizarre et de tyranique en est un exemple déjà assez significatif.

Les études qui ont été faites sur la psychologie particulière des foules ont montré que certains individus seulement, supérieurement doués au point de vue d'une certaine faculté qu'on pourrait appeler faculté de rayonnement arrivaient à communiquer à des foules considérables leurs idées, leurs actes et leurs émotions. La contagion d'action est particulièrement fréquente au cours des grandes émotions des peuples. Pendant les périodes troubles qui agitent un peu l'âme de tous, on assiste à des manifestations souvent insensées ou criminelles de la foule et qui ne sont survenues que par suite d'une contagion, où la conscience et la volonté individuelles semblent avoir complètement disparu.

C'est à un phénomène de ce genre qu'a obéi la foule qui a réalisé comme inconsciemment la saint Barthélemy. Prosper Mérimée a particulièrement bien montré dans sa « Chronique du règne de Charles IX » la puissance de l'exemple contagieux.

Aux massacres de septembre, on égorgea d'abord quelques personnes, puis, la foule qui s'était contentée au début de regarder les premières victimes, se précipita sur les prisonniers, tuant au hasard avec furie, et ne s'ar-

rêta, harassée de fatigue, que lorsqu'il n'y eut plus personne à immoler.

Dans la foule, c'est l'anonymat qui favorise l'extériorisation de l'idée impulsive. Celle-ci, le plus souvent, prend son origigne dans les deux instincts fondamentaux de la psychologie de l'homme : la cruauté et la sexualité, l'ensemble constituant le sadisme. Le sadisme, en effet, existe à l'état latent dans l'esprit de tous les hommes, à un degré plus ou moins élevé. Ce qui arrête les impulsions sadiques, dans la vie normale, c'est, après notre conscience morale, la peur des sanctions; et voilà pourquoi la foule est si facilement entraînée aux actes où se mêlent crime et volupté. La foule assure l'anonymat, c'est-à-dire l'impunité.

« Dans cette perversion, écrit Cabanes, et nous y insistons, la volupté et la cruauté se trouvent associées : c'est ce qui la caractérise. Aussi n'est-ce pas seulement pendant la période révolutionnaire que s'est exercée la folie sadique. Chaque fois que le peuple s'est trouvé emporté dans un remous formidable, guerre ou émeute, on a pu noter des cas typiques de psychopathie sexuelle ».

« ...Dès que la foule répand le sang, écrit-il plus loin, elle éprouve d'abord une nausée; si elle ne s'arrête pas, si elle surmonte son premier dégoût, elle se délecte passionnément, et s'acharne sur sa proie comme un alcoolique sur sa victime. Elle frémit alors de jouissance voluptueuse. » (1)

Est-il utile de retracer ici les monstrueuses impulsions

(1) Cabanes. — La névrose révolutionnaire, p. 17.

auxquelles les foules délirantes se sont abandonnées ? Dans toutes les périodes troubles, il suffit d'une étincelle pour éveiller le feu sadique qui couve toujours dans l'âme des foules. Aussitôt après la mort d'Henri IV, le corps de Ravaillac fût mis en morceaux par la populace qui mangea sa chair. « La vengeance que le peuple a prise de ce traître, dit Cospeau, dans son oraison funèbre de Henri IV, et la *sainte* rage qui l'a porté à s'acharner sur son corps dépecé, et le déchirer en mille autres pièces, mais à manger sa chair toute crue, nous impose silence...»

Le meurtre de la princesse de Lamballe, pendant la Révolution, est encore un exemple monstrueux de cette *cruauté sadique de la foule en délire*.

La contagion des convulsions est aussi un phénomène bien connu. Simon Goulard (Trésor d'histoires admirables, tome I, p. 142) raconte « les convulsions monstrueuses et innombrables survenues aux nonains du couvent de Kentorp, en la côte de Manche, près Hancône; ceci leur était commun que, aussitôt que l'une était tourmentée, au seul bruit, les autres, séparées en diverses chambres, étaient tourmentées aussi ».

Et l'épidémie si célèbre des convulsionnaires de Saint-Médard, qui eut lieu vers l'année 1724, est encore une preuve de cette contagion couvulsive : « Les miracles prédits s'opérèrent sur le tombeau du diacre Pâris. Ils étaient d'une double nature : ils dépendaient, ou d'une aliénation du mouvement musculaire, ou d'une aliénation de la sensibilité, ordinairement des deux. La première éclatait par un mouvement convulsif de la plus grande violence, souvent suivi de fortes évacuations alvines. Les

douleurs acquéraient une intensité prodigieuse; les souffrances devenaient atroces. (1).... »

Dans la contagion des impulsions dans les foules, la suggestion joue un rôle des plus importants. C'est parce que sa suggestibilité est momentanément décuplée au point de devenir morbide que l'individu noyé dans la foule est entraîné à commettre des actes qu'il juge immoraux. Entre suggestibilité et imitation pathologique il y a une dépendance intime. L'imitation n'est souvent qu'une manifestation particulière de la suggestion. Nous avons ici étudié l'imitation en général sans nous préoccuper de certains états pathologiques antérieurs. Nous tenons à noter seulement l'importance de la suggestion dans la contagion. A côté de la contagion par imitation pure on doit faire une place à la contagion par suggestion. Les toxicomanies et les perversions sexuelles se propagent souvent par ce mécanisme.

Nous avons vu la fréquence des exemples d'imitation dans la psychologie individuelle normale. Dans le domaine de la psychologie pathologique, les observations sont encore plus nettes, si elles sont moins habituelles. Peu nous paraissent aussi significatives que celles qui vont suivre.

La première a trait à un homme marié qui, chaque fois que sa femme avait ses règles, éprouvait, par une sorte de réaction sympathique, un certain nombre des symptômes subjectifs qu'elle-même ressentait à ce moment.

---

(1) Lucas : De l'imitation contagieuse, ou de la propagation sympathique des névroses et de la monomanie, Paris, 1833, p. 41.

La seconde est peut-être encore plus expressive parce qu'elle est empruntée à la psychologie comparée.

A la Société de Biologie, le 28 février 1893, Féré rapportait le cas d'un chien appartenant à une race dégénérée qui manifestait la même émotivité morbide que sa maîtresse et qui était comme elle agoraphobe, n'osant plus traverser les rues.

Grâce à l'amabilité du docteur Vinchon, il nous est donné de relater un bel exemple de psycho-pathologie comparée, où l'imitation joue un rôle étrange : une malade, atteinte de cocaïnomanie, possédait une guenon. Celle-ci, en vivant au contact de sa maîtresse, devint, elle aussi, cocaïnomane. Et, en manière de remerciements, après son sevrage, la malade fit don au docteur Vinchon de cet animal si intéressant.

Dans la maladie des grands tics, et parfois aussi dans la démence précoce, on assiste à un phénomène assez curieux : les malades prennent les attitudes de ceux dont ils sont les spectateurs. Ce sont les phénomènes d'échomimie et d'échopraxie.

L'écholalie est un symptôme du même ordre. Il consiste dans la répétition par un malade de la question tout entière ou seulement les derniers mots de la question qu'on lui pose.

Nous avons suffisamment montré, pensons-nous, l'importance de l'imitation dans le domaine de la psychologie normale et de la psychologie pathologique, pour que le rôle qu'elle joue, à notre avis, dans l'étiologie de certaines impulsions, paraisse assez naturel.

Les impulsions par imitation représentent pour nous

le type des impulsions exogènes. Ici, en effet, la cause essentielle ou au moins une des causes du phénomène pathologique réside nettement dans le milieu extérieur. Nous en donnerons un nombre suffisant d'exemples pour que la conviction s'établisse peu à peu. L'autorité de ceux chez qui nous les avons puisés sera notre meilleur argument.

Nous avons vu que tout acte perçu provoquait normalement en notre conscience la représentation active de cet acte. Seulement, dans la vie normale, la force expressive de cette représentation n'est pas assez intense pour produire le mouvement. Mais supposons que la perception dont il s'agit ait un caractère suffisant d'anomalie pour intéresser fortement l'attention, pour la captiver puissamment; elle va prendre dans cet intérêt même que nous lui manifestons un tel surcroît d'énergie qu'elle pourra, dans certains cas, se réaliser. Elle donnera ainsi lieu à une véritable impulsion, du moins si l'acte par lequel elle se traduit est suffisamment anormal.

Il y a là un phénomène d'apparence un peu paradoxale mais sur lequel il est utile d'insister. Puisque c'est l'aptitude à captiver l'attention qui décide, pour une représentation d'acte, de son aptitude à se réaliser (1), plus un acte sera extraordinaire, plus il s'éloignera de ceux dont nous avons l'habitude, et plus il sera intéressant, c'est-à-dire aura plus de chances de se réaliser.

On voit donc quel est selon nous, le mécanisme de certaines impulsions par imitation. Un acte est anormal.

---

(1) Voir chapitre III.

Il est par conséquent intéressant. S'il est intéressant, il attire l'attention; mais, s'il attire l'attention, sa représentation en nous a plus d'aptitude à se traduire en acte, c'est-à-dire à créer l'impulsion par imitation.

Si paradoxal qu'il puisse paraître, ce mécanisme explique la puissance motrice de la *curiosité* considérée comme élément fondamental de la conscience humaine. Et, de ce fait, il rend compte de cette curiosité malsaine qui pousse des êtres, par ailleurs fort bien équilibrés, à se livrer à des vices tels que la toxicomanie morphinique et cocaïnique ou la pédérastie. Il y a là, en dehors de tout coefficient morbide constitutionnel, une impulsion purement imitative, purement exogène, une sorte de recherche du mal pour le connaître, dont le processus hypothétique que nous proposons rend bien compte.

Voici encore une observation typique d'impulsion par imitation. Elle est tirée de l' « Histoire critique de la folie instantanée, temporaire, instinctive » de Mandon.

« ...Ainsi s'explique l'état de cette personne dont parle Perchappe d'après Lorry. Une dame avait vu sa femme de chambre se jeter dans un puits. Elle en ressentit une impression telle qu'elle ne pouvait voir seulement un fossé sans courir s'y précipiter, tout en criant qu'à tout prix on la retînt. Elle était d'ailleurs parfaitement *saine d'esprit*, mais cet état lui inspirait, dit le narrateur, une tristesse fort légitime. »

Il est inutile d'insister ici sur les caractères si nets, si typiques d'impulsion que présente cette observation. La conscience est parfaitement présente, puisque la malade demande qu'on la retienne. Et cette demande

montre bien aussi la volonté impuissante et la lutte par avance perdue qu'elle livre à l'idée qui a pénétré en elle par le mécanisme d'imitation.

Voici encore, pour fixer les idées, une autre observation d'impulsion par imitation, glanée dans les documents psychologiques d'un écrivain actuel. Nous avons pris soin, pour lui conserver sa valeur et sa sincérité, de n'en pas modifier la forme littéraire.

« Sur l'herbe rousse, Robert se tort. Il a voulu, comme les autres, sauter la barrière. Mais sa jambe s'est accrochée aux fils de fer barbelés et il hurle, maintenant, le genou dans les mains, en regardant le sang qui coule. Tante Marthe l'emporte dans ses bras, le gronde, le console, l'étend sur un lit, lave la plaie et l'enveloppe.

» — Là, c'est tout ! Va jouer, Thérèse ! Ne reste pas là, ce ne sera rien, cette fois encore !

» Et Thérèse s'en va traînante. Blottie dans le fond du jardin, les yeux tremblants de vertige et d'horreur, elle remâche, sans fin, la vision de cette plaie béante, la peau bleue, trop étroite et dont les lèvres ne se joignent plus, la pâleur d'épouvante du petit... Et cette douleur, et cette douleur qu'il a dû sentir quand les épines de fer ont rayé sa jambe nue !

» Toute crispée, toute abattue, Thérèse attend, anxieuse. Et, d'une épine cueillie, d'abord prudente, elle fouille son corps irrité, cherche la douleur qui l'obsède, et, soudain, brutale, la fait jaillir. »

Il y a donc, à notre avis, un grand nombre de cas dans lesquels l'imitation intervient comme une cause fondamentale décisive de l'impulsion.

Mais elle n'agit pas toujours de la même façon et ne donne pas toujours lieu aux mêmes modalités.

Tantôt elle provoque des impulsions directes, suivant immédiatement l'acte imité, tantôt, l'idée de la perception qui va être reproduite se présente à l'esprit sous la forme obsessive et ne se réalise en impulsion imitation qu'après avoir vaincu la résistance que lui oppose la volonté.

Dans le premier cas, on a affaire à une pure impulsion-imitation motrice de celles que Régis appelle impulsions directes, motrices. La conscience et la volonté sont présentes, mais elles ne peuvent modérer la reproduction du geste. Il n'y a pas ici cette incubation douloureuse qui caractérise l'obsession.

L'imitation correspond, dans cet ordre d'idées, à ce qui est désigné en physique sous le nom de *résonance*. De même que, si l'on a pincé une corde vibrante, une autre corde placée dans son voisinage et accordée pour la même fréquence se met elle-même à résonner, de même, un acte, suffisamment *intéressant*, commis par un individu déterminé aura des chances d'être répété par un individu ayant les mêmes affinités, dans une sorte de résonance psychique.

Ce terme de *résonance psychique* peut donc désigner dans le domaine de la psychologie normale, aussi bien motrice qu'affective, un phénomène si banal que chacun doit se souvenir d'en avoir observé lui-même un exemple.

Ce parallèle de la résonance psychique et de la résonance musicale, on peut le pousser presque jusque dans ses extrêmes éléments. De même que certaines conditions, diamètre, densité, longueur, tension, influent

sur la faculté qu'a une corde déterminée de résonner dans le voisinage d'une autre corde, de même certaines conditions, « sensation, âge, sexe, organisation, disposition mentale », — au dire de Prosper Lucas — sont nécessaires pour entraîner un individu déterminé à imiter une impulsion observée par lui chez un autre individu.

Qui, en effet, n'a été sujet à une émotion qui l'a *gagné* — comme on dit pour mettre précisément en lumière le rôle de l'imitation — à la vue d'une autre émotion dont il ignorait même la cause ? Dans ce cas, il est évident qu'il n'y a pas seulement sympathie (au sens étymologique de ce mot) mais surtout une véritable répétition purement motrice.

D'ailleurs, le même mécanisme de résonance psychique se produit encore dans le fou rire provoqué ou contagieux. La chose, ici aussi, est banale. Tout le monde a été, à un moment donné, le témoin de cette si puissante contagion d'un fou rire dont le motif est parfois inconnu de ceux-là mêmes qui y ont été entrainés par un mécanisme de pure imitation motrice.

A n'en pas douter, cette manifestation est anormale et fait partie du cadre pathologique, ou du moins du groupe des phénomènes inconvenants. Malgré les efforts de la volonté, malgré l'intervention du raisonnement qui juge stupide et déplacée cette bizarre et ridicule agitation, la tendance au rire est irrésistible. Il s'agit bien d'une véritable impulsion; la cause du fou rire contagieux, en supposant encore qu'elle soit connue de tous ceux qui en ont été gagnés, est toujours minime et n'est jamais en

rapport avec l'importance et la puissance du rire auquel elle donne lieu.

Il est à noter encore que plus les circonstances dans lesquelles éclate le fou rire sont empreintes de gravité, et plus nous avons de peine à contenir notre tendance à l'imitation. On dirait que l'extrême inconvenance augmente encore la puissance de la contagion et diminue notre résistance à la répétition.

La plupart des fous rires que nous avons observés ou qui nous ont été rapportés ont eu lieu dans des réunions où la seule gravité eût été de mise et, avec prédilection, dans les circonstances qui entourent les cérémonies mortuaires. Les motifs ridicules qui provoquent le rire général nous apparaissent, quand nous sommes revenus à la normale, et que nous cherchons à nous excuser de son inconvenance, comme si futiles qu'ils n'eussent même pas mérité un sourire dans des circonstances ordinaires.

Il y a encore résonance psychique dans la contagion du baillement. Charcot a fait sur la contagion du baillement une leçon des plus intéressantes mais qui n'a pas été publiée.

« On considère l'imitation comme la reproduction volontaire ou involontaire d'un acte accompli par un autre. J'imite involontairement lorsque, voyant quelqu'un bailler devant moi, je baille moi-même; non seulement ma volonté n'intervient pas, mais elle est souvent impuissante à l'empêcher. Dans ce cas, le sujet imite par un mécanisme très simplifié et très rapide, sans que sa volonté puisse intervenir. » (1)

(1) Journal de Psychologie, p. 527. Année 1920.

C'est absolument ce qui se passe dans les impulsions typiques; il y a ici conscience et impuissance de la volonté.

« Il y a imitation, écrit Durkheim, quand un acte a pour antécédent immédiat la représentation d'un acte semblable antérieurement accompli par autrui, sans que, entre cette représentation et l'exécution, s'intercale aucune opération intellectuelle implicite ou explicite, portant sur les caractères intrinsèques de l'acte reproduit. »

D'un livre de J.-M. Guyau, « Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction », nous extrayons cette observation qui nous paraît assez nette comme exemple d'imitation immédiate :

« De pauvres ouvriers travaillaient dans un four à chaux des Pyrénées. L'un d'eux, étant descendu dans le four pour se rendre compte de je ne sais quel dérangement, tombe asphyxié. Une femme témoin de l'accident appelle à l'aide. D'autres ouvriers accourent. L'un d'entre eux se précipite au secours et tombe. Pour la troisième fois un homme descend dans le four incandescent et succombe aussitôt. Un quatrième, un cinquième sautent et succombent. Il n'en restait plus qu'un; il s'avance et va sauter, lorsque la femme qui se trouvait là s'accroche à ses vêtements et, à moitié folle de terreur, le retient sur le bord. »

Ce n'est pas, à notre avis, le seul penchant altruiste qui a poussé les derniers ouvriers à un geste dont l'inutilité était apparente. Il y a eu une véritable contagion du mouvement, un véritable entraînement par imitation à un sacrifice sans utilité.

Citons encore dans ce mode d'imitation impulsive directe, cet exemple rapporté par Dumas (Journal de psychologie, 1920, p. 531) : « Le voyageur O'Brier qui a observé des faits de ce genre sous le nom de Jumpius, en Malaisie, en donne l'exemple suivant. On me présente une femme malaise âgée et respectable. Je causai environ dix minutes avec elle sans rien soupçonner d'anormal. Tout à coup, celui qui me l'avait amenée ôte son habit ; aussitôt, elle commença à se déshabiller et elle se fut complétement mise nue si je ne m'étais interposé. Ce qui me parut bizarre, ce fut la rage de cette femme contre l'instigateur de cet outrage fait à son sexe. Pendant qu'elle se déshabillait, elle ne cessa de l'insulter grossièrement et me supplia de le tuer. »

Chez l'enfant, cette imitation acquiert un relief singulier du fait de la naïveté habituelle à cet âge. Ici, en effet, la confiance qu'on doit accorder à l'auteur de l'impulsion est relativement plus justifiée que chez l'adulte.

« Cette année même, nous conte Prosper Lucas (dans sa thèse soutenue à Paris en l'année 1833, p. 23), et dans le mois d'avril, un enfant de six à huit ans, étouffe son plus jeune frère. Le père et la mère rentrent, reconnaissent le crime et l'auteur et lui en demandent la cause. L'enfant, disent les journaux, se jette en pleurant dans leurs bras et répond qu'il ne l'a fait que pour imiter le diable qu'il avait vu étrangler Polichinelle. »

A côté de cette forme d'imitation directe, purement motrice, on doit étudier des impulsions plus complexes, précédées d'une période d'incubation, de *lutte*, pendant

laquelle le malade sent peu à peu faiblir sa volonté de résistance.

Il y a là ce que Regis appelle une impulsion psychomotrice. Et voici la définition qu'il en donne :

« Ce sont les impulsions à réflexe interrompu, dans lesquelles, entre la stimulation et l'acte, qui n'est ni *immédiat*, ni même fatal, s'interpose un intermédiaire idéo-émotif long, compliqué, douloureux, accompagné d'une lutte d'inhibition. »

Il s'agit donc d'une véritable obsession impulsive, par imitation.

Soulignons en passant la différence considérable qui sépare cette forme obsessive de la forme purement impulsive. Ici, il n'y a pas imitation motrice, c'est-à-dire cet espèce de parallélisme, presque purement musculaire, qui s'établit entre le système moteur de l'imitateur et celui de l'imité. L'imitation est plus profonde, plus psychique. Elle réside moins dans le geste que dans l'idée du geste imité.

Voici un exemple de cette obsession impulsive par imitation, que nous avons trouvée dans Anatole France (1) :

.... « Une fois qu'il tirait en mesure la ficelle d'un Scaramouche : Monsieur, dit-il, ce petit masque me rappelle une singulière histoire. C'était en 1746 : j'achevais mon noviciat, sous la direction du Père Magitot, homme âgé, de profond savoir et de mœurs austères. A cette époque, il vous en souvient peut-être, les pantins, destinés d'abord à l'amusement des enfants, exerçaient sur les

(1) Les Dieux ont soif, p. 209.

femmes et même sur les hommes jeunes et vieux un attrait extraordinaire; ils faisaient fureur à Paris. Les boutiques des marchands à la mode en regorgeaient; on en trouvait chez les personnes de qualité, et il n'était pas rare de voir à la promenade et dans les rues un grave personnage faire danser son pantin. L'âge, le caractère, la profession du Père Magitot ne le gardèrent point de la *contagion*. Alors qu'il voyait chacun occupé à faire sauter un petit homme de carton, *ses doigts éprouvaient des impatiences qui lui devinrent bientôt très importunes*. Un jour que pour une affaire importante, qui intéressait l'ordre tout entier, il faisait visite à M. Chauvel, avocat au Parlement, avisant un pantin suspendu à la cheminée, il éprouva une terrible tentation d'en tirer la ficelle. Ce ne fut qu'au prix *d'un grand effort qu'il en triompha*. Mais ce désir frivole le poursuivit et ne lui laissa plus de repos. Dans ses études, dans ses méditations, dans ses prières, à l'église, dans le chapitre, au confessionnal, en chaire, il en était *obsédé*. Après quelques jours consumés dans un trouble affreux... le Père Magitot retourna chez M. Chauvel, qui le reçut, comme la première fois, dans son cabinet. Là, retrouvant le pantin accroché à la cheminée, il s'en approcha vivement et demanda à son hôte la grâce d'en tirer un moment la ficelle. L'avocat la lui accorda très volontiers... Le Père Magitot saisit en tremblant la ficelle, et vit sous sa main Scaramouche s'agiter comme un possédé qu'on exorcise. Ayant ainsi contenté son caprice, *il fut délivré de l'obsession*. »

Cet exemple illustre avec exactitude la théorie de l'obsession impulsive par imitation. Dans une première phase,

l'acte perçu a provoqué un début de tendance impulsive par imitation purement motrice : « Ses doigts éprouvaient des impatiences qui lui devinrent bientôt très importunes ». Mais cette tendance est refoulée : « Ce ne fut qu'au prix d'un grand effort qu'il en triompha. « Alors survient l'obsession, qui le jette : « dans un trouble affreux ». Enfin, n'ayant pu résister à sa tendance, il y succombe. C'est l'impulsion réalisée. Après quoi il éprouve la classique sensation de *soulagement :* « Ayant ainsi contenté son caprice, il fut délivré de l'obsession ».

Cette évolution consciente, si apparente dans le cas rapporté par Anatole France, n'est pas toujours aussi nette : lorsque le geste qui entraînera l'imitation a été perçu, le désir de le reproduire ne se présente pas toujours immédiatement à l'esprit du malade. Ce geste ne fait qu'impressionner très fortement sa conscience, et captiver son attention, du fait de l'intérêt qu'il comporte pour lui. Après un certain temps, il se manifestera à nouveau à la conscience sous la forme d'un souvenir, mais non pas avec le caractère de passivité que présentent la plupart des souvenirs. Celui-là sera plus significatif, plus actif que les autres. Il aura la force d'expansion des idées d'actes qui se réalisent pour le mieux-être de l'individu. Mais, le but de cette représentation active serait préjudiciable à son auteur : il la refoule, quoique avec difficulté, en faisant appel aux éléments inhibiteurs qui sont à sa disposition : pensées morales ou pieuses, représentations affectives des malheurs qui pourraient s'ensuivre, et cela avec d'autant plus d'abondance et de détail que l'idée impulsive est plus forte. L'idée refoulée le sera quelquefois

définitivement. Mais, le plus souvent, elle revient dans la conscience avec plus de force encore, constituant l'obsession, qui finira par se résoudre en un acte : l'impulsion morbide. Le type de ces impulsions est représenté par la plupart des impulsions contagieuses au suicide, dont nous verrons plus loin quelques exemples.

Citons encore cette observation de pyromanie imitative tirée de la Gazette Nationale Allemande de 1802.

Une femme, M. Franck, de facultés bornées et adonnée à l'eau-de-vie, assista dans son bourg à un incendie auquel elle n'avait aucune part. Depuis qu'elle avait vu cet effrayant spectacle, il naquit en elle le désir de mettre le feu aux maisons et ce désir dégénéra en un penchant irrésistible, toutes les fois qu'elle avait bu pour deux ou trois sous d'eau-de-vie. Elle ne savait donner d'autres raisons, ni indiquer d'autres motifs d'avoir mis jusqu'à douze fois le feu à des maisons que ce penchant qui l'y poussait (1).

Pour étudier d'une manière plus complète le groupe, d'ailleurs très divers, des impulsions par imitation, il nous semble utile, maintenant, de donner la description d'un certain nombre de formes cliniques, qui présentent des caractères intéressants.

Tout d'abord, l'imitation ne se manifeste pas toujours par la perception directe d'un geste. Il est des cas dans lesquels le sujet imitateur n'a jamais eu de rapport sensitif direct avec l'acte qu'il répète. Entre cet acte et l'impulsion imitative s'est interposé un intermédiaire, soit qu'il ait été rapporté à l'impulsif par un récit oral, par une lec-

(1) Lucas. — Ouvr. cité, p. 26-27.

ture, soit qu'il ait été perçu par l'imitateur dans un dessin le reproduisant. L'imitation prend alors sa source dans une véritable interprétation.

Et nous croyons bien répondre au caractère de ces impulsions en leur donnant le nom d'impulsions par *imitation médiate*, en les opposant à celles qui ressortissent à une imitation immédiate, c'est-à-dire directe, ce qui est la règle générale.

Remarquons que ce mode d'imitation *médiate* a une importance très grande, surtout en ce qui concerne la contagion de certains vices assez communs tels que les toxicomanies ou les perversions sexuelles. C'est la lecture qui répand le plus souvent le désir de goûter aussi des sensations inconnues, même et surtout — pourrait-on dire — si elles sont préjudiciables à la santé.

Quel délire d'imitation, quel entraînement à la tentation ce vers de Baudelaire n'a-t-il pas dû jeter dans les âmes seulement sensibles :

> « .....les moins sots, amants hardis de la démence,
> Fuyant le grand troupeau parqué par le destin,
> Et se réfugiant dans l'opium immense. »

« Dans beaucoup de cas, dit Logre, la cause déterminante de la toxicomanie est d'ordre interpsychologique : il s'agit de contagion mentale, d'*imitation*... Chose curieuse : tout littérateur qui fait connaissance avec la drogue se croit tenu d'en vanter publiquement les charmes. Peut-être, en cela, obéit-il à quelque vanité naïve : il est admis que l'ivresse, en sa sincérité, livre le fond secret des âmes, et l'auteur ne veut pas cacher la beauté de la sienne ».

Voici — pris au hasard — dans une foule de cas sem-

blables, une histoire de suicide provoqué par la lecture d'un roman de G. Sand.

« Dans « Indiana », Noun, la servante, se suicide; et Indiana elle-même à force de réfléchir à la mort de Noun fait un essai infructueux du *voluptueux plaisir* du suicide. Sur le point de se jeter à la rivière elle est sauvée par Ralph qui la retient. Plus loin, Ralph lui-même a l'imagination hantée par le suicide; il demande à Indiana de mourir avec lui. Il lui demande si elle ne préfère pas une autre forme de suicide à la noyade. Indiana consent, *mettant sa main dans celle de Raph pour sceller le marché* et ils partent pour un long voyage afin de trouver un endroit où ils puissent se noyer dans les eaux d'une cascade.

«... Ce sont les romans de George Sand, et surtout son « Indiana », qui ont éveillé chez le docteur Bancal la folle idée de se tuer avec sa maîtresse, Mme X..., une femme mariée. Un album trouvé sur lui contenait des citations de différents romans, et *particulièrement ce passage d'* « *Indiana* » où Ralph exprime le désir de mourir avec la femme qu'il aime. Le docteur, qui tenta de se tuer après avoir tué sa maîtresse, passa devant la Cour d'Assises, et le rapport sur son cas fut publié dans la « Gazette des Tribunaux ». Après examen de ce rapport, il nous apparaît de façon certaine que ce double suicide (ou, plus exactement, ce meurtre suivi de tentative de suicide) fut copié dans « Indiana », jusque dans ses plus petits détails. Ainsi, de même qu'Indiana saisit la main de Ralph, pour sceller le marché, quand elle accepte de mourir avec lui, *ainsi Mme X... presse la main de Bancal*,

en signe de consentement... Dans le roman de George Sand, le héros et l'héroïne unissent l'amour et le mysticisme... Bancal et Mme X..., copiant Indiana, imitaient également sa phraséologie mystique... L'accusation et la défense furent d'accord pour reconnaître que le principal motif du crime devait être cherché dans les idées folles que Bancal avait retirées de la lecture des œuvres romantiques. » (1)

Nodier, résumant l'influence de l'école romantique et de ses maîtres-livres, qui ont multiplié les suicides parmi les générations du XIX[e] siècle, disait : « Je le déclare avec amertume, avec effroi : le pistolet de Werther et la hache des bourreaux nous ont déjà décimés ! » (2).

Parmi ces impulsions par imitation médiate, il est des cas où l'imagination ajoute à l'acte imité une déformation, suscitée par l'interprétation (récit, lectures, etc.) de cet acte (3).

Imitation et imagination collaborent ainsi à l'impulsion dans les quelques pages de Colette (4) que nous transcrivons ici :

(A la suite d'une brouille, sans grand intérêt pour notre

---

(1) Louis PROAL. — Passion and Criminality in France, édité par Ch. Carrington, Paris, 1901. Pages 351 et suiv.

(2) Nodier. — Cité par Baldenspergerl dans : Goethe en France, p. 35, 2e éd.

(3) N'est-ce pas un phénomène de cet ordre que cette impulsion de Flaubert, par exemple, qui, en écrivant l'empoisonnement de Madame Bovary, ressentait tous les symptômes de l'intoxication par l'arsenic ? Toutes ces impulsions sont, à notre avis des impulsions par imitation : peut-on, en effet, logiquement séparer, au point de vue clinique; le cas de Flaubert, de celui d'un de ses lecteurs, qui présenterait, par exemple; les symptômes de l'empoisonnement arsenical, en lisant avec passion « Madame Bovary » ?

(4) La Maison de Claudine. (Maternité).

observation, la mère de Claudine est séparée de sa fille aînée, mariée, qui habite la maison d'En-Face).

« Le bruit courut, un jour, que ma sœur allait mettre un enfant au monde. Mais je ne pensais plus guère à elle, et je ne fis pas attention que, dans ce moment-là, justement, ma mère souffrît de demi-syncopes nerveuses, de vertiges d'estomac, de palpitations... Un soir d'été, comme nous finissions de dîner tous les trois, une voisine entra tête nue, nous souhaita le bonsoir d'un air apprêté, glissa dans l'oreille de ma mère deux mots mystérieux et repartit aussitôt. Ma mère soupira : « Ah ! mon Dieu... » et resta debout, les mains appuyées sur la table.

» — Qu'est-ce qu'il y a ? demanda mon père.

» Elle cessa avec effort de contempler fixement la flamme de la lampe et répondit :

» — C'est commencé... là-bas...

» Je compris vaguement et je gagnai, plus tôt que d'habitude, ma chambre, l'une des trois chambres qui donnaient sur le jardin d'En-Face. Ayant éteint ma lampe, j'ouvris ma fenêtre pour guetter, au bout du jardin violacé de lune, la maison mystérieuse qui tenait clos tous ses volets. J'écoutai, comprimant mon cœur battant contre l'appui de la fenêtre. La nuit villageoise imposait son silence et je n'entendis que l'aboiement d'un chien, les griffes d'un chat qui lacéraient l'écorce d'un arbre. Puis une ombre en peignoir blanc — ma mère — traversa la rue, entra dans le jardin d'En-Face. Je la vis lever la tête, mesurer du regard le mur mitoyen comme si elle espérait le franchir. Puis elle alla et vint dans la courte allée du milieu, cassa machinalement un petit rameau

de laurier qu'elle froissa. Sous la lumière froide de la pleine lune, aucun de ses gestes ne m'échappait. Immobile, la face vers le ciel, elle écoutait, elle attendait. Un cri long, aérien, affaibli par la distance et les clôtures, lui parvint en même temps qu'à moi, et elle jeta avec violence ses mains croisées sur sa poitrine. Un second cri, soutenu sur la même note comme le début d'une mélodie, flotta dans l'air, et un troisième... Alors je vis ma mère serrer à pleines mains ses propres flancs, et tourner sur elle-même, et battre la terre de ses pieds, et elle commença d'aider, de doubler, par un gémissement bas, par l'oscillation de son corps tourmenté et l'étreinte de ses bras inutiles, par toute sa douleur et sa force maternelles, la douleur et la force de la fille ingrate qui, si loin d'elle, enfantait. »

A côté de l'imitation, copie servile de l'impulsion, il existe une forme d'imitation impulsive dérivée plus lointaine du motif primitif, mais le terme imitation est employé ici dans un sens plus logique.

Le docteur Vinchon nous communique obligeamment le cas d'une femme atteinte de la phobie de la poussière et des microbes. Sa fille qui vit avec elle est rangée, tient bien sa maison, mais souffre dans cet acte « normal » de scrupules continuels.

Existe-t-il, comme l'assure Lucas, une « imitation primitivement mimique, volontaire, des phénomènes pathologiques, devenant consécutivement involontaire et sympathique » ?

C'est ce que nous n'avons pu vérifier, n'en ayant

trouvé aucun cas bien net au cours de nos recherches dans la littérature médicale de ces derniers temps.

Lucas, toutefois, rapporte cette observation qu'il a puisée dans Jussi (1) : « Une femme, dont Metzgerr rapporte l'histoire, vrai protée femelle et singulièrement apte à la ruse et à l'intrigue, vivait, depuis dix ans, de prison en prison, et feignait une attaque d'épilepsie chaque fois que ses juges lui posaient une question embarrassante. Il en était de même aussitôt que, dans la maison de force, on voulait l'obliger à travailler. Les punitions multipliées la guérirent de cette manie opiniâtre de simulation. Mais les accès étaient devenus réels et la surprenaient plus souvent qu'elle ne le désirait. »

Dans le domaine de l'impulsivité meurtrière, l'imitation prend une importance grandiose. Ici, tout est motif à contagion. Et c'est la preuve de ce que nous disions, au début de ce chapitre : que plus un acte est impressionnant, anormal, c'est-à-dire plus il frappe l'imagination et retient l'attention, et plus il a tendance à être imité. La vue d'un crime, le récit qu'en font les journaux, le retentissement des affaires criminelles en Cour d'assises et jusqu'au spectacle des exécutions capitales qui — ainsi qu'on le sait — attirent toujours un public nombreux, tout suscite, provoque, détermine la contagion du meurtre.

Il faut faire la part de l'atavisme; le vieil instinct sanguinaire endormi au fond de l'âme humaine ne demande qu'à se réveiller et, malgré la morale conven-

(1) Jussi : Journal de médecine militaire, 1783, tome 2.

tionnelle formée par des siècles de civilisation, il s'émeut à la seule évocation du sang versé. L'homme est un carnassier et il s'en souvient, si on le lui rappelle.

« On sait, dit Guyau, la rapidité avec laquelle les crimes se propagent par suggestion sous la forme même où un premier a été accompli : les femmes coupées en morceaux, les suicides étranges, le clou de la guérite où sept soldats se pendirent successivement, etc... De là, le danger de la presse. Le directeur du « Morning Herald » a déclaré qu'il ne mettrait plus jamais dans son journal les comptes rendus de meurtres, ni de suicides, ni de folies pouvant être contagieux, et il a tenu parole. » (1) Il faut avoir lu le livre entier du docteur Aubry (2) pour concevoir l'importance de la contagion en matière de criminalité.

Nous lui faisons d'ailleurs de larges emprunts dans tout cet exposé.

Le suicide, avec ses différentes modalités, nous en fournit déjà de nombreuses et significatives observations.

« Une simple suggestion, écrit Maudsley (3), peut souvent contribuer grandement à mettre en jeu la propension au suicide. Ceux chez qui elle existe déjà évitent avec soin la lecture des histoires de suicide dans les journaux; elle produit sur eux une irritation trop puissante. Ou bien, au contraire, ces comptes rendus exercent un attrait singulier et sont lus avec un intérêt maladif. L'esprit se

(1) Guyau : Education et hérédité, p. II.
(2) Dr Aubry : La contagion du meurtre.
(3) Maudsley. — Le crime et la folie, p. 133, Alcan, 1885 ?

familiarise avec l'idée, l'horreur qu'il en avait s'affaiblit et quand, à tout celà, s'ajoute la dépression mélancolique, la tentation devient vivace et le malade ne tarde pas à y céder. Le suicide d'un ami, celui d'un parent est d'un effet plus puissant encore. »

La contagion par la lecture est ici particulièrement manifeste, et voici (1) les ouvrages et les auteurs qui ont eu le plus d'influence sur la propagation du suicide : Schopenhauer; Mme de Staël; « Manfred », de Byron ; « Jacobo Ortis », de Ugo Fascolo; « René », de Châteaubriand; « Adolphe », de Benjamin Constant; Gœthe qui, avec son « Werther », dit Mme de Staël, a produit plus de suicides que toutes les femmes. On pourrait y ajouter l' « Obermann » de Senancour.

L'imitation se manifeste aussi souvent par épidémies. Un élément frappant dans un suicide a pu prendre une telle importance que ceux qu'il provoque par imitation gardent ce caractère.

Il y a peu d'années qu'un journal de Lorient relatait le cas de cinq individus, sans relations les uns avec les autres, qui, dans une période de quelques mois, étaient venus se pendre au même poirier aux abords de la ville.

A Brest, on découvre le cadavre d'un homme au fond d'une douve, à quelques pas de l'entrée de la ville; cela occasionne une grande émotion dans le peuple; deux jours après, on relève presque au même endroit un homme qui s'est précipité des remparts (2).

---

(1) Aubry : La contagion du meurtre.
(2) Corre : Crime et suicide.

En 1847, un enfant de onze ans se suicide; quelques jours après, un de ses camarades, âgé de quatorze ans, qui avait assisté, comme enfant de chœur, à l'enterrement du premier, se suicide au même endroit.

Dans le suicide à deux, la contagion est tellement manifeste qu'elle devient pour ainsi dire tangible. L'étude de ces suicides a été faite par Chpolianski, qui a montré que l'imitation se produisait en général de l'individu le plus fort moralement à l'individu le plus faible. Le plus souvent ce sont des amoureux très jeunes, dont la passion contrariée entraîne chez l'un l'idée du suicide rapidement communiquée à l'autre. Le cas récent d'un artiste cinégraphique célèbre, se suicidant avec sa jeune femme, est trop présent à la mémoire de tous pour insister davantage sur cette modalité de suicide par imitation (1).

« Et ces drames, écrit Corre, font en général un tel bruit qu'ils ébranlent des impulsivités similaires chez des prédisposés plus ou moins éloignés ».

L'imitation se retrouve encore dans une certaine catégorie de crimes que le docteur Aubry, de Saint-Brieuc, appelle, dans son livre sur la contagion du meurtre, Crimes d'hyper-auto-intoxication. Mais elle prend ici un caractère un peu spécial. Le meurtrier est sujet en quelque sorte à une *auto-imitation;* ayant l'idée de commettre un crime déterminé, la vue et l'accomplissement de ce premier acte l'entraîne à en commettre un second, puis un troisième et plus encore, dans certains cas. Il y a là une espèce d'entraînement qui n'est d'ailleurs pas si rare.

(1) Il s'agit de Max Linder.

Un acte en entraîne « *dynamiquement* » un second et ainsi de suite : la volonté du criminel se trouve subjugée à un tel point que souvent la série d'impulsions ne se termine que par le suicide du meurtrier. Il est inutile, croyons-nous, d'insister sur l'importance que présente, au point de vue de notre thèse de l'origine exogène des impulsions, cette classe intéressante de phénomènes.

Et voici maintenant deux observations se rapportant à ces faits. Elles nous paraissent suffisamment significatives pour que nous n'ayons pas à les commenter (1).

« Nous avons eu à Saint-Brieuc, à quelques années d'intervalle, deux drames très complexes, ayant entre eux beaucoup d'analogies, entre autres le nombre des victimes. En voici le récit très sommaire. Armand Le Foll, ancien capitaine décoré, avait enlevé au Mexique une jeune fille qui devint sa femme. Il était rédacteur en chef d'un journal de la localité, et avait eu précédemment quelques duels; c'était un homme très vif, très emporté, mais très brave, paraît-il. Revenant de Paris avec sa maîtresse, il fait venir à son bureau celui qu'il croyait l'amant de sa femme et lui plonge un poignard dans le dos; il se rend chez sa femme et essaye de la tuer par le même procédé. Il va alors retrouver sa maîtresse à l'hôtel où ils prennent un bouillon, puis ils se dirigent vers une localité suburbaine pour chercher un asile; il sonne à la porte d'une propriété, et, comme on ne lui ouvre point, Le Foll tire sur sa maîtresse, alors enceinte, quatre ou cinq coups

(1) Ces deux observations sont extraites de : Dr Paul Aubry (de Saint-Brieuc) : la contagion du meurtre, p. 207.

de revolver sous le sein gauche, puis un dernier coup dans l'oreille. Elle avait pleuré toute la journée et venait de tirer son corset ou moment où elle a été tuée. Le Foll se tua ensuite d'un seul coup de revolver ».

« J'ai longuement raconté l'affaire du professeur d'hydrographie Dubois, qui, dans la même soirée, après une tentative de viol, égorge ses deux enfants, sa femme, a peut-être l'intention de tuer sa domestique, puis se pend dans son escalier ».

Parmi les exemples que nous avons cités jusqu'à présent, un certain nombre nous parait particulièrement caractéristique. Mais aucun, semble-t-il, n'a un intérêt psychologique, dramatique, aussi puissant que celui qui suit.

Il est tiré du livre de Corre : Crime et suicide. Mais, avant de le donner, il ne nous paraît pas inutile de citer tout le passage qui le précède :

« Les conditions d'une pondération cérébrale manquent ou sont très affaiblies chez les imitatifs. Cela est si vrai que la peine de mort, rendue tangible par le spectacle ou le récit pittoresque des exécutions, devient pour leur cerveau un stimulant à l'attentat. Les exécutions publiques ont le même résultat que ces articles de la presse ou du roman, que la représentation graphique d'un crime, dans la contagion des actes antisociaux; chez plus d'un adolescent, la curiosité mauvaise, qui l'a porté à *aller voir*, féconde le germe latent d'une perversion psychique, peu à peu transformée en idiosyncrasie criminelle par la répétition de l'exemple et d'impressions suggestives sur un terrain de mieux en mieux préparé. Chez d'autres, déjà plus avancés dans la prédisposition, le hideux spectacle

détermine d'emblée une explosion redoutable. Telle nature abrupte ou profondément viciée n'aperçoit dans la solennité du supplice qu'un *appareil pompeux très propre à flatter la vanité d'un homme.* Et pour mériter soi-même un si beau sort, on répète l'acte qui a valu sa récompense au condamné. Lemaire agit, dit-on, sous cette idée, dans l'admiration enthousiaste qu'il avait pour le boucher Avinain. « Il n'y a pas beaucoup d'années, rapporte Veillaud, dans ses *Mariages de fer*, qu'un jeune apprenti, qui s'était échappé de l'atelier pour aller voir guillotiner, revint tellement fanatisé de ce spectacle, qu'il répondit aux reproches de son patron sur son absence, en se jetant sur lui avec une arme tranchante, *et sans doute avec l'espoir d'assister pour son propre compte à la reprise d'une aussi splendide cérémonie* ».

En matière de pathologie de la volonté, on est à peu près fatalement amené à parler de criminalité. Il y a, entre ces deux parties de la science du cœur humain, un tel ensemble de rapports que la seconde dépend à peu près exclusivement de la première, et que c'est dans la seconde que la première a puisé ses observations les plus instructives. — Et ceci se comprend.

Certes, il y a de nombreux cas d'anomalies mentales qui ne se traduisent pas par des faits criminels, — c'est-à-dire tellement anormaux que, s'ils avaient été commis par un homme sain, ils eussent appelé une sanction légale. Mais les seuls qui aient primitivement attiré l'attention sont ceux qui tranchent nettement sur les faits courants et qui, en détruisant un moment l'harmonie d'une société, en bravant ses lois, y font éclater le scandale.

Nous avons délibérément et volontairement laissé de côté la question de la responsabilité en matière d'impulsion. Ce problème fût pourtant, il y a quelques mois, d'actualité : l'Académie de médecine en particulier consacra une séance à la kleptomanie. Cette question aurait pu faire le sujet d'un intéressant travail, mais nous avons préféré exposer, à propos de l'impulsion, quelques idées qui nous ont paru intéressantes, et nous nous sommes contenté, dans le cours de notre étude, d'indiquer l'opinion de quelques auteurs sur la responsabilité. C'est ainsi que nous avons noté que, contrairement aux idées courantes, dans de rares cas, les impulsions pouvaient avoir un mobile intéressé et que ce n'était pas une raison suffisante pour ne pas leur accorder l'excuse de la morbidité :

« Quel que soit le type qu'elle revête, écrit Regis, la pyromanie peut avoir un motif ou un semblant de motif. Le plus fréquent de tous, celui qu'on retrouve chez les dégénérés inférieurs, c'est l'idée de vengeance qui, pénétrant à l'occasion la plus futile dans ces cerveaux tout préparés, y sert à la fois d'amorce et de stimulant à l'impulsion. C'est là un fait qu'il faut connaître dans la pratique, pour ne pas être exposé à conclure de l'existence d'un mobile à la non-morbidité d'un acte. Si nous insistons sur ce point, c'est que certains auteurs, tels que Marandon de Montyel et Sollier, considèrent l'absence de mobile comme un des éléments essentiels de l'impulsion... » (1).

Nous avons encore indiqué la fréquence de la prémé-

(1) Regis. — Pièces de Psychiâtrie.

ditation dans la préparation de l'impulsion, mais nous avons montré que sa signification était contestable en matière de responsabilité.

Si nous ne nous sommes pas engagé sur cette question extrêmement intéressante, puisque c'est elle qui fait, au point de vue pratique, l'utilité de l'étude des impulsions morbides, — c'est que nous avons craint de noyer dans les discussions quelques points dont nous projetions de faire l'objet de cette thèse. Au surplus, cette discussion nous paraissait un terrain glissant, sur lequel il eût été dangereux de s'aventurer. Dans le domaine de l'impulsion, plus encore que dans le reste de la sémiologie mentale, la simulation est si facile qu'il est presque impossible d'en faire le diagnostic.

Mais, élargissant le cadre de cet aspect médicolégal de l'impulsion, nous avons cru trouver dans le domaine de l'impulsion considérée au point de vue social, des arguments en faveur d'une thèse qui nous est chère.

La kleptomanie a été à la mode, il y a un certain temps. Nous admettons volontiers qu'un grand nombre des actions criminelles rangées sous cette étiquette ont été des prétextes à de véritables malhonnêtetés. Mais il nous paraît intéressant de relever surtout qu'elle s'est présentée sous la forme d'une véritable épidémie. Il y a eu, à n'en pas douter, une contagion suscitée en grande partie par la publicité que la grande presse à donnée à certains actes kleptomaniaques, — à notre avis visiblement morbides. Nous avons montré, dans les pages de ce travail relatives à l'impulsion imitative, le rôle de la contagion, en particulier dans ce qui a rapport au suicide. Il est certain que,

si la presse ne donnait pas une si grande importance aux faits de ce genre, ils se produiraient moins souvent. Si l'on veut, dans ces temps de crise de la natalité, prévenir la mort d'un grand nombre d'individus, une mesure qui s'impose est d'interdire cette indécente publicité.

D'ailleurs, si la contagion de l'impulsion nous a paru démontrée, ce n'est pas sur ces seuls exemples que nous avons basé notre conviction. L'an dernier, nous avons assisté à une épidémie fort intéressante. Dans tous les lieux publics — tramways, cinémas, grands magasins — partout où se pressait une foule suffisante pour garantir leur anonymat, des individus malades, à coup sûr, se livraient à des actes d'autant plus bizarres qu'ils portaient atteinte à leur voisin, sans leur être d'aucune utilité. Ce fut l'épidémie des piqûres. Ceux qui en étaient atteints piquaient cruellement, profondément, en pleine chair, avec une sorte de sadisme.

Ces actes sont de véritables impulsions. On en peut avoir la preuve en observant qu'ils ont deux caractères habituels aux impulsions : ils sont sans intérêt pour leur auteur, et de plus, leur bizarrerie est voisine de la bizarrerie si habituelle aux autres impulsions. Ils ont pour nous un autre intérêt. Ils nous semblent avoir été pour beaucoup d'individus comme la satisfaction d'une impulsivité latente, qui s'extériorisait, enfin, parce que ces circonstances offraient, à ces manifestations, une impunité certaine. Il y avait là, tout une catégorie de gens apparemment normaux dans la société, et y remplissant les fonctions les plus normales et les plus diverses, mais sourdement tracassés par une impulsivité sans but. La publi-

cité faite autour des premiers piqueurs leur a permis de manifester leur vice maladif, de dépenser leur trop-plein d'énergie.

S'il est une chose réelle en matière d'impulsions, c'est leur irrésistibilité. Et, pour qu'il y ait irrésistibilité, il faut qu'il y ait lutte. Cette lutte s'engage entre la tendance intérieure et les éléments moraux dont le malade a été doté par son hérédité et par son éducation. Mais il y a souvent autre chose que ces rudiments moraux pour constituer l'élément de lutte contre la tendance impulsive qui veut s'extérioriser. Il y a encore la crainte de la sanction. Cette crainte de la sanction est, à notre avis — et sans parti-pris de pessimisme systématique — le plus fort des éléments de lutte.

Nous pensons qu'il est une foule de petits impulsifs, en ce sens qu'il ont des désirs impulsifs que la rigueur des lois empêche de se manifester. Ces petits malades, qui ne sont pas toujours très dangereux, car ils résistent, et sont sur la limite de la santé et de la maladie, ne se manifesteraient jamais, si les circonstances ne les favorisaient pas.

Qu'une circonstance comme celle que nous avons indiquée à propos de l'épidémie des piqueurs les assure de l'impunité absolue, et leur tendance se fera jour, tout naturellement.

Mais ici, comme à propos de la kleptomanie, comme à propos de la monomanie de suicide, la publicité développe, si elle ne crée pas de toutes pièces, la contagion et l'épidémicité.

Rien n'est plus influençable que l'esprit humain. La

vue d'un spectacle morbide quelconque, s'il présente pour nous un certain intérêt (et nous avons vu ce que cela veut dire chez un grand psychologue, W. James), se traduit en nous par des mouvements. Au courant d'une partie de football, les assistants prennent souvent les attitudes mêmes des joueurs qui les intéressent. La lecture d'un récit aussi impressionnant (pour certains esprits simplement curieux) que les aventures des piqueurs suscitaient déjà en eux la réaction motrice d'imitation.

On sait qu'entre la pensée *attentive* à un acte et sa réalisation, il n'y a qu'un pas, et que ce pas est vite franchi, surtout s'il s'agit de certains prédisposés à caractère impulsif. Ainsi s'explique la contagion des piqueurs, des kleptomanes et des affolés du suicide.

La conclusion de ces quelques lignes sera, contrairement aux directives que nous nous étions fixées, au début de ce travail, un vœu social : il faut diminuer, ou même interdire, la publicité que l'on fait autour des actes morbides, dont la fréquence est si grande autour de nous. L'imagination des écrivains donne, dans les romans actuels, assez de nourriture viciée aux esprits avides de trouver dans la lecture je ne sais quel plaisir morbide.

Si la presse n'avait pas fait et ne faisait pas tant de bruit autour des scandales de chaque jour, nous ne verrions peut-être pas, à l'heure présente, toute une génération de jeunes hommes s'adonner à l'extase des stupéfiants et à l'homosexualité : « Les criminels, écrit Me Henri-Robert, tiennent dans nos préoccupations journalières, une place importante, trop importante sans doute. Les journaux sont pleins du récit sensationnel des exploits des

bandits fameux : assassins, voleurs, faussaires, incendiaires, ou simplement liquidateurs... On peut dire, sans exagération, que, pour devenir célèbre et faire parler de soi, il est plus simple de se rendre coupable d'un forfait que de faire une bonne action. »

Si la presse a eu ses bons côtés, elle a aussi ses défauts, et l'on doit lutter contre eux.

Mais l'interdiction de toute publicité relative aux actes criminels pouvant devenir contagieux n'est pas suffisante encore pour conjurer le péril de la contagion en matière d'impulsions. Un des éléments les plus certains de succès que nous possédions dans cette lutte, c'est la sanction pénale. Nous avons vu que chez un grand nombre d'individus, atteints en particulier d'impulsivité sadique latente, l'anonymat procuré par la foule, c'est-à-dire la certitude de l'impunité favorise l'éclosion de l'impulsion. Il faut donc augmenter la surveillance et aggraver la sanction.

Mais ce à quoi il faudra prendre garde dans cette aggravation de sanctions, c'est qu'elle ne porte pas sur l'horreur du supplice. Ce qu'il faudrait, c'est pouvoir diminuer le nombre d'acquittements sous le prétexe fallacieux d'irresponsabilité. C'est encore arriver à une sanction longue, terne, pénible sans être douloureuse et dépourvue de toute publicité. *Punir par l'ennui*, voilà, si c'était possible, quel serait l'idéal de la justice humaine. Ce mode de supplice assez pénible ne provoquerait pas l'imitation.

Il faut arriver à la notion de la *punition sans éclat*. Les moyens qu'on emploie jusqu'à présent sont entourés d'une trop grande pompe et d'une trop grande notoriété. « Ceux-

ci, en effet, écrit Lucas (1), qui sont destinés à réprimer l'imitation par les émotions de terreur qu'ils inspirent, répandent avec le sang, par cette impression même, la contagion que la pénalité leur donnait la mission d'éteindre ».

Pour ce qui est de l'impulsion au suicide, on ne voit guère comment on pourrait punir les gens qui s'en rendent coupables ? La mort à laquelle ils s'adonnent n'est-elle pas dans notre conception actuelle le châtiment le plus considérable que nous puissions entrevoir. Au surplus, nous pouvons nous poser ici une question de liberté ! Les « suicidomanes » n'auraient-ils donc plus le droit de disposer d'eux-mêmes comme ils l'entendraient ? Ne sommes-nous donc pas assez possesseurs de notre corps pour en faire ce que nous voulons ?

La liberté, suivant les principes mêmes posés par la Constitution, c'est le droit pour l'individu de faire ce qui lui convient, à condition de ne pas nuire à son voisin. Si, comme nous l'avons démontré, le suicide est contagieux, il en résulte de toute évidence que c'est dépasser les limites de la liberté individuelle que de se tuer.

« Mais c'est ici que le rôle du médecin lui-même est en quelque sorte secondaire et que celui de l'administrateur et du législateur commence. Leur intervention est un devoir dès l'instant que ces épidémies éclatent et elle peut exercer la plus grande influence sur leur apparition même. Mais l'unité du but qu'elle se propose ne saurait devenir l'unité des moyens. Ils doivent s'empreindre du caractère des hommes, des choses, des lieux et des temps. Le Sénat

(1) Prosper LUCAS. — Ouvr. cité, p. 77.

réprime l'épidémie de suicide de Milet en ordonnant d'exposer nus les corps des femmes qui se donnaient la mort. En Egypte, une loi de Ptolémée arrêta la même fureur de suicide en défendant sous peine de vie la philosophie de Zénon; ...un capitaine de vaisseau anglais en faisant couper et clouer au navire les mains des nègres qui se tuaient dans l'espoir de revoir après leur mort les côtes chéries de la Guinée. » (1)

Des thérapeutiques de ce genre ne sauraient être admises actuellement. L'interdiction de la cérémonie religieuse après la mort des suicidés est certainement un moyen puissant encore aujourd'hui.

L'opinion qu'on a du suicide ne serait-elle pas, en effet, le meilleur moyen qu'on a de lutter contre lui ? Dépouiller le suicide de ce prestige esthétique et même moral que lui a conféré l'asthénie romantique, le représenter comme un acte *banal* et déplorable, à la manière de l'antiquité, voilà un moyen efficace d'en amener la décroissance. Proal (2) fait à ce propos d'intéressantes réflexions :

« Le suicide par amour était un phénomène rare chez les anciens; on le considérait comme un acte de faiblesse et de désespoir; c'est ainsi qu'il est décrit chez Sophocle, Euripide et Virgile. Dans « Antigone », Haemon se tue sur la tombe de sa fiancée... Son père déplore amèrement sa faiblesse. Dans l' « Enéïde », Didon se tue sous l'empire du désespoir... Avec « Werther », et, en général, avec les romans de l'époque romantique, le suicide devient rai-

(1) LUCAS. — Ouvr. cit, p. 77.
(2) Proal. — Passion and. criminality in France, p. 354.

sonneur et philosophique; il est ennobli, considéré comme un acte sublime, un signe de supériorité morale; les amants réclament le *droit* de se tuer... »

Et dans l'affaire de l'étudiant de Constantine (1), ce qui décida la femme à suivre son amant dans la mort, ce fut cette affirmation que leur suicide serait admiré.

Faire le silence complet autour de ces suicides, interdire toute cérémonie civile ou religieuse, supprimer les manifestations du deuil après la mort du suicidé, voilà les moyens que l'on peut préconiser actuellement sans nuire à l'harmonie et à la pudeur sociales.

Enfin, si il s'agit de suicide manqué, ne pourrait-on pas infliger aux rescapés une sanction légère et désagréable ?

Tout ceci s'entend naturellement des suicides dont l'évidence morbide n'est pas absolument apparente. Mais l'erreur, objectera-t-on, peut être fréquente. Comment faire la discrimination exacte entre un suicide morbide et un suicide banal ? Et d'abord, tous les suicides ne sont-ils pas morbides ? Mais précisément, par suicide à morbidité apparente, nous entendons tous ceux qui sont commis du fait d'une maladie reconnue. Le diagnostic de suicide morbide est difficile ? Qu'importe ! l'erreur ici n'a pas de résultats tragiques étant donnée la bénignité des thérapeutiques envisagées.

Qu'il nous soit permis en terminant de montrer l'influence de l'hygiène physique sur la morbidité mentale.

---

(1) Id. p. 358.

L'impulsivité, nous l'avons remarqué à propos des toxicomanies, est surtout fréquente chez les intellectuels. La pratique sportive est particulièrement efficace en ce qui concerne la morbidité sexuelle. L'hygiène physique actuelle, l'usage fréquent de l'hydrothérapie n'est pas seulement active au point de vue de la santé physique. Elle est surtout puissante à chasser les idées maladives et anormales qui envahissent l'esprit des hommes les mieux équilibrés.

Diminution de la publicité donnée par la presse à tous les phénomènes pouvant être contagieux, aggravation des sanctions, hygiène physique, voilà les trois moyens qui nous paraissent les plus efficaces à combattre l'imitation impulsive.

Aussi bien, nous l'avons dit, il n'était pas dans nos intentions de terminer ce travail sur des considérations morales.

Qu'on veuille bien nous en excuser.

CONCLUSIONS

1° L'impulsion est un acte anormal qui résulte d'une tendance consciente et irrésistible.

2° La division des impulsions en monomanies définies par leur but (à boire, à tuer, à compter, etc.) n'est en réalité qu'une énumération sans autre valeur que celle de mettre un peu d'ordre dans leur étude.

3° Les impulsions ne sont pas exclusivement endogènes. Dans toute impulsion il y a un élément endogène et un élément exogène suivant la prédominance desquels on peut les diviser, au moins provisoirement, en *impulsions à type endogène* et en *impulsions à type exogène*.

4° Le mécanisme des impulsions ne comporte pas d'autres éléments que celui de la volition normale. L'impulsion est la représentation hyperchargée d'un acte anormal. C'est l'attention qui confère à la représentation son surcroît d'énergie et c'est à la faveur de l'émotion que cette représentation se transforme en acte.

5° La réalité des impulsions à type exogène est prouvée par la fréquence des exemples d'impulsions par imitation.

Celles-ci sont tantôt purement motrices, c'est-à-dire que l'imitation semble se borner au système musculaire sans donner lieu à aucun travail psychique compliqué, et, tantôt psycho-motrices, c'est-à-dire précédées d'une période d'incubation et de lutte, autrement dit d'une véritable obsession.

Ces impulsions par imitation affectent tantôt la forme immédiate, c'est-à-dire que la répétition a eu lieu à la suite d'une perception directe du geste répété, tantôt médiate, et, dans ces cas, le geste point de départ de l'impulsion n'a pas été directement perçu, mais il a été rapporté à l'auteur de l'impulsion par un récit oral, par une lecture, par un dessin ou par toute autre interprétation.

6° Les *tics*, et d'autres impulsions, dont le but n'est pas anormal en soi, mais dont l'anomalie consiste dans la répétition fréquente et irrésistible d'un même geste, méritent de constituer une classe spéciale d'impulsions différentes des impulsions typiques, les impulsions *itératives*.

Vu : Le Doyen,

ROGER.

Vu : Le Président de thèse,

ROGER.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Paris

P. LAPIE.

Imp. des Presses Universitaires de France, Paris 1926.